



Le quartier des affaires à Dhaka, au Bangladesh. Malgré la croissance économique que connaît le pays, près de 40 millions de personnes vivent encore sous le seuil national de pauvreté. Photo : GMB Akrash/Oxfam

INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2018

Classement mondial des États selon leurs actions concrètes pour s'attaquer à l'écart entre riches et pauvres

Résumé

En 2015, 193 chefs d'État ont promis de réduire les inégalités conformément à l'objectif 10 des ODD (objectifs de développement durable). Ce n'est qu'en réduisant les inégalités qu'il sera possible d'atteindre l'objectif 1 (éradication de la pauvreté) prévu par les ODD. En 2017, Development Finance International (DFI) et Oxfam ont établi le premier indice qui mesure l'engagement des États à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Cet indice repose sur une nouvelle base d'indicateurs, couvrant désormais 157 pays, qui mesure les actions prises par les États en matière de dépenses sociales, de fiscalité et de droit du travail : trois domaines qui se révèlent essentiels à la réduction de cet écart.

Cette seconde édition de l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) révèle que des pays comme la Corée du Sud, la Namibie et l'Uruguay prennent des mesures significatives pour réduire les inégalités. Malheureusement, des pays comme l'Inde et le Nigeria affichent de très mauvais résultats dans l'ensemble, tout comme des pays riches tels que les États-Unis, ce qui témoigne d'un manque d'engagement dans la lutte contre les inégalités.

Selon les recommandations formulées dans le présent rapport, tous les pays doivent développer des plans d'action nationaux contre les inégalités afin d'atteindre l'ODD 10 de réduction des inégalités. Ces plans doivent comprendre la mise en place de services universels, publics et gratuits en matière de santé et d'éducation ainsi qu'un socle de protection sociale. Ils doivent être financés par une fiscalité plus progressive et la lutte contre les niches et l'évasion fiscale. Les pays doivent respecter les droits syndicaux, garantir le respect des droits du travail des femmes et revaloriser le salaire minimum.

Pour consulter l'Indice ERI, rendez-vous sur www.inequalityindex.org

Pour consulter le rapport complet et la méthodologie, www.oxfam.org ou <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2018-a-global-ranking-of-government-620553>

LA CRISE DES INÉGALITÉS, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS

De nombreux pays à travers le monde, riches et pauvres, constatent depuis une trentaine d'années que l'écart se creuse rapidement entre les plus fortunés et le reste de la population¹. L'incapacité à remédier à cette crise grandissante nuit aux progrès sociaux et économiques et à la lutte contre la pauvreté. Les études d'Oxfam révèlent que depuis le début du XXI^e siècle, la moitié la plus pauvre de la population mondiale a bénéficié de seulement 1 % de l'augmentation des richesses mondiales, alors que les 1 % les plus riches ont profité directement de la moitié de cette hausse².

Les inégalités causent du tort à tout le monde. Elles freinent la croissance économique et provoquent une hausse des problèmes de santé et autres³. Les conséquences pour les populations les plus pauvres sont particulièrement désastreuses. Les faits sont là : l'extrême pauvreté ne sera éradiquée qu'à condition que les États s'attaquent aux inégalités et inversent les tendances actuelles. Sans cela, la Banque mondiale prévoit que d'ici 2030, presque un demi-milliard de personnes continueront à vivre dans l'extrême pauvreté⁴.

L'augmentation des inégalités économiques extrêmes compromet par ailleurs la lutte contre les inégalités femmes-hommes et menace les droits des femmes. L'autonomisation économique des femmes pourrait améliorer la vie de nombreuses femmes et soutenir la croissance économique. Toutefois, à moins de s'attaquer d'urgence aux causes des inégalités économiques extrêmes, les bénéfices de la croissance imputable aux femmes reviendront en majeure partie aux personnes déjà les mieux loties. Les inégalités économiques exacerbent en outre d'autres inégalités telles que celles fondées sur la couleur de peau, la caste ou l'origine ethnique.

Development Finance International (DFI) et Oxfam estiment que la crise des inégalités n'a rien d'inéluctable et que face à elle, les États ne sont pas démunis. Les inégalités sont une question de choix politiques, comme le démontrent clairement nos conclusions de cette année. À travers le monde, certains États prennent des mesures politiques fortes pour lutter

contre les inégalités. Le président sud-coréen Moon s'illustre particulièrement en ayant augmenté les impôts sur les plus hauts revenus, renforcé les dépenses destinées aux populations pauvres et revalorisé le salaire minimum. D'autres s'en sortent également très bien. L'Éthiopie arrive au sixième rang mondial en matière de dépenses pour l'éducation. Le Chili a augmenté son taux d'imposition sur les sociétés. L'Indonésie a relevé son salaire minimum et ses dépenses pour la santé.

Ces mesures salutaires couvrent de honte les États qui faillissent à leur population. Le Nigeria reste au bas de l'indice ERI, négligeant les plus pauvres malgré les grands discours de son président sur le fléau des inégalités. La Hongrie a diminué de moitié son taux d'imposition sur les sociétés et les violations des droits du travail se multiplient. Au Brésil, les dépenses sociales sont gelées pour les 20 prochaines années. Donald Trump a pour sa part réduit drastiquement les impôts sur les sociétés aux États-Unis, offrant aux 1 % l'un des plus gros cadeaux fiscaux jamais accordés⁵.

L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Ceci est la seconde édition de l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI), qui établit le classement de 157 États à travers le monde. Vous retrouverez les classements global et régionaux dans l'Annexe 1 du rapport complet. L'indice s'appuie sur notre base de données qui comprend des pays où DFI dispose de contrats de recherche ou de données solides ou dans lesquels Oxfam mène des programmes nationaux ou compte des affiliés. L'ambition était de dresser un tableau unique de l'ampleur des efforts déployés par chaque État pour s'attaquer à l'écart qui se creuse entre riches et pauvres, dans trois principaux domaines d'action. La méthodologie employée pour l'indice de cette année a considérablement évolué par rapport à 2017, notamment avec des nouveaux indicateurs sur l'évasion fiscale et les violences fondées sur le genre.

L'indice ERI a été examiné par le Centre commun de recherche de la Commission européenne en 2017 et 2018. À la suite de l'examen de 2017, plusieurs rectifications ont été apportées conformément aux meilleures pratiques de construction d'indicateurs composites. Plusieurs ajustements accompagnant la révision 2018 sont envisagés pour la version de l'année prochaine. Les deux indices ont ensuite fait l'objet d'un audit statistique. En 2018, le Centre commun de recherche a conclu que l'indice ERI est statistiquement fiable et « ouvre la voie vers un cadre de suivi susceptible d'aider à identifier les faiblesses et les bonnes pratiques dans les efforts des États pour combler le fossé entre les riches et les pauvres ».

L'audit 2017 est disponible à l'adresse :

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620316/tb>

L'indice ERI mesure les efforts déployés par les États dans trois domaines d'action ou « piliers » : les dépenses sociales, la fiscalité et le droit du travail. Ce choix repose sur les nombreuses preuves empiriques⁶ qui attestent que les mesures prises par les États dans ces trois domaines ont par le passé joué un rôle essentiel dans la réduction de l'écart entre riches et pauvres.

1. Les **dépenses sociales** qui financent les services publics, comme l'éducation, la santé et la protection sociale, ont un impact crucial sur les inégalités, en particulier celles dont sont victimes les femmes et les filles les plus pauvres, qui sont celles qui dépendent le plus de ces services. Ainsi, une étude portant sur 13 pays en développement qui avaient réduit leur niveau global d'inégalités a constaté que 69 % de cette réduction était imputable aux services publics⁷. Les dépenses sociales ont pratiquement toujours un effet progressif car elles contribuent à la réduction des niveaux d'inégalité existants. Cependant, dans beaucoup de pays, les dépenses sociales pourraient être bien plus progressives et favorables aux pauvres. Par exemple, les dépenses sociales peuvent jouer un rôle essentiel pour réduire la quantité d'activités de soins non rémunérées

souvent assumées par de nombreuses femmes - une cause importante des inégalités entre hommes et femmes - en distribuant équitablement entre les genres la prise en charge des enfants et des personnes âgées, des soins de santé et d'autres tâches domestiques⁸.

2. La **fiscalité progressive**, qui consiste à imposer davantage les entreprises et les individus les plus fortunés, afin de redistribuer les ressources au sein de la société et d'assurer le financement des services publics, est un outil essentiel pour les gouvernements qui se sont engagés à réduire les inégalités. Son rôle potentiel dans la réduction des inégalités dans les pays de l'OCDE⁹ et dans les pays en développement a été clairement documenté¹⁰. Il a aussi été récemment souligné par le Fonds monétaire international (FMI) dans son enquête Fiscal Monitor d'octobre 2017¹¹. Néanmoins, la fiscalité peut être progressive ou régressive, en fonction des choix politiques des gouvernements. De même, la croyance selon laquelle le genre n'affecte pas la fiscalité a engendré un manque d'attention sur la manière dont les impôts peuvent aussi creuser l'écart entre les hommes et les femmes. La capacité des pays à lever des impôts progressifs est également sapée par les pratiques fiscales néfastes facilitant l'évasion fiscale.
3. Des preuves solides attestent que la **hausse des salaires** pour les travailleuses et travailleurs ordinaires et le **renforcement des droits du travail, surtout pour les femmes**, sont essentiels à la réduction des inégalités¹². Les gouvernements peuvent intervenir directement, en imposant un salaire minimum et en rehaussant le plancher des salaires ; ils peuvent aussi avoir un effet indirect en soutenant et en protégeant le droit des syndicats à se constituer et à s'organiser. Le FMI, parmi d'autres, a démontré le lien entre le recul récent du syndicalisme et l'aggravation des inégalités, du fait que les travailleuses et travailleurs perdent de leur pouvoir de négociation et qu'une part accrue de la valeur produite rémunère le capital et ceux qui le détiennent¹³. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois moins bien payés et précaires, à faible niveau de protection et mauvaises conditions de travail¹⁴. Les États peuvent contribuer à y remédier en adoptant et en appliquant des lois contre la discrimination et la violence à l'encontre des femmes, ainsi que des lois promouvant l'égalité salariale et des congés parentaux.

Les actions dans ces trois domaines se renforcent mutuellement. Bien que la fiscalité progressive soit une bonne chose en soi, son impact est nettement accru lorsqu'elle est utilisée pour des dépenses progressives, ce que reflète l'indice ERI dans la notation des efforts des pays.

De toute évidence, la lutte contre les inégalités exige d'autres interventions politiques : mais, à l'instar de l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies, les trois variables essentielles (les mesures axées sur les dépenses sociales, la fiscalité et le travail) peuvent éventuellement servir d'indicateurs approximatifs de l'engagement global d'un gouvernement à s'attaquer aux inégalités.

Pourquoi surveiller les actions des gouvernements ? Pourquoi ne pas se contenter d'évaluer les niveaux d'inégalité ?

Il y a trois raisons pour lesquelles DFI et Oxfam ont choisi de mesurer l'engagement des gouvernements à réduire les inégalités.

La première tient au fait qu'en 2015, les États du monde entier ont pris l'engagement de réduire les inégalités et d'éradiquer la pauvreté en adoptant les objectifs de développement durable (ODD), et en particulier l'objectif 10 sur la réduction des inégalités. L'objectif 10 sera révisé en 2019, et l'indice ERI y contribuera en permettant aux citoyen-ne-s de demander des comptes à leur gouvernement quant à leurs avancées ou à leurs progrès insuffisants.

La deuxième tient à la ferme conviction de DFI et d'Oxfam, à l'issue du bilan des différents niveaux d'inégalités présents d'un pays à l'autre, que les inégalités n'ont rien d'inéluctable ;

elles sont le produit des choix politiques des gouvernements. Chaque situation mérite bien entendu de tenir compte des problématiques contextuelles qui lui sont propres, ainsi que des avantages contextuels dans certains cas. Tous les pays sont aussi soumis à des forces mondiales qu'ils ne maîtrisent pas complètement (par exemple les pressions à la baisse des salaires et des impôts), et c'est particulièrement le cas pour les pays en développement. Le système mondial de paradis fiscaux, qui affaiblit la portée de l'action gouvernementale, en est le parfait exemple.

Néanmoins, malgré ces problèmes mondiaux, DFI et Oxfam estiment que les États ont un pouvoir considérable pour réduire l'écart entre riches et pauvres dans leur pays. Pour preuve, si ça n'était pas le cas, l'impact de mesures stratégiques prises par certains pays serait bien moins fort. Il est donc essentiel de pouvoir mesurer et contrôler l'engagement stratégique des États à réduire les inégalités.

La dernière raison à l'établissement de l'indice ERI tient au fait que les systèmes existants pour mesurer les revenus et la richesse (par exemple les enquêtes nationales auprès des ménages) sont trop ponctuels et comportent des erreurs majeures, notamment à cause de déclarations inférieures à la réalité des revenus et la richesse des individus les plus fortunés¹⁵. Cela signifie que les données sont peu fiables et trop rarement mises à jour, en particulier concernant les pays les plus pauvres, d'où leur faiblesse en tant que mesure pour demander des comptes aux gouvernements. Il faut de toute urgence améliorer très nettement la couverture et la fréquence des données nationales sur les niveaux des inégalités.

La question du lien entre le classement de l'indice ERI et les niveaux d'inégalité dans un pays donné a été largement débattue dans le rapport de l'an dernier¹⁶. Pour résumer, ce lien n'est pas automatique, mais complexe. Certains pays, à l'instar de la Namibie, ont de très hauts niveaux d'inégalités mais sont fermement engagés à les réduire. D'autres, comme le Nigeria, ont de hauts niveaux d'inégalités et ne font rien pour y remédier. D'autres pays encore, à l'image du Danemark, affichent des niveaux d'inégalités très bas grâce à des politiques suivies par le passé, mais s'en éloignent de plus en plus, ce qui entraîne désormais une augmentation des inégalités. Cela se vérifie dans la plupart des pays à hauts revenus, où les inégalités sont encore faibles. D'autres enfin, comme la Finlande, restent toutefois engagés à maintenir les inégalités à un niveau bas.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA MÉTHODOLOGIE DE L'INDICE DE CETTE ANNÉE

La première édition de l'indice ERI a été initiée en juillet 2017 et couvrait 152 pays (ERI 2017). Elle a été publiée volontairement sous la forme d'une version « bêta » et des experts du monde entier ont été sollicités pour l'évaluer. Ces précieuses informations ont permis d'apporter plusieurs ajustements notables à l'indice de cette année (ERI 2018). La méthodologie de base reste inchangée et s'articule autour des trois piliers que sont les dépenses, la fiscalité et le droit du travail. Dans le détail, plusieurs modifications et ajouts importants ont néanmoins été apportés¹⁷.

Le changement le plus fort porte sur l'inclusion de trois nouveaux sous-indicateurs : un pour la fiscalité et deux dans le domaine du travail. L'une des préoccupations formulées par un grand nombre de celles et ceux ayant commenté l'indice l'année dernière portait sur notre sous-estimation de l'ampleur avec laquelle un pays permettait aux entreprises d'échapper à l'impôt. Autrement dit, des pays comme le Luxembourg ou les Pays-Bas obtenaient des scores plus élevés qu'ils n'auraient dû. Le rôle négatif que jouent les Pays-Bas en tant que paradis fiscal pour les entreprises est devenu un sujet brûlant dans le pays et Oxfam et ses alliés font pression sur le gouvernement afin qu'il prenne des mesures claires contre l'évasion fiscale¹⁸. Cette année, nous avons donc ajouté un nouvel indicateur sur les pratiques fiscales dommageables des États pour remédier à ce problème.

Concernant le pilier du marché du travail, beaucoup ont souligné que les droits du travail des femmes sont particulièrement bafoués par la violence et le harcèlement que les femmes subissent au travail¹⁹. Les femmes actives peuvent parfois connaître des niveaux de violence domestique plus élevés en raison de leur plus grande autonomie économique²⁰. En Inde par exemple, 6 % des femmes (âgées de 15 à 49 ans) ont fait l'objet de violences sexuelles conjugales au cours de leur vie, et 5 % ont été victimes de ce type de violences au cours des 12 derniers mois²¹. Cela a abouti à la création de deux nouveaux indicateurs sur la qualité de la législation contre le harcèlement sexuel et le viol²².

En dehors de ces nouveaux indicateurs, des efforts approfondis ont été déployés pour améliorer la source des données, en veillant à ce que nous utilisions les sources les plus à jour. D'importants progrès ont été réalisés dans tous les piliers, notamment en matière d'inclusion des données les plus récentes. Dans l'indice ERI 2018, quasiment toutes les données sur la fiscalité et le marché du travail datent de 2017 (contre 2015 dans l'Indice ERI 2017). Les années moyennes concernant les données sur les dépenses dans les domaines de l'éducation et de la santé sont passées de 2014 à 2016, et de 2012 à 2015 pour ce qui est de la protection sociale. La limite des données pour l'indice de cette année est fin 2017, si bien que tout changement politique survenu en 2018 n'est pas inclus, même si nous faisons référence à certains changements parmi les plus notables dans le texte. Nous sommes également parvenus à ajouter cinq nouveaux pays cette année, hissant le total à 157²³.

Ces changements apportés à la méthodologie et le renforcement de la qualité des données signifient qu'une comparaison directe entre les scores d'un pays cette année et ceux de l'année dernière risque de ne pas donner une représentation précise de ses performances. Le déplacement des pays vers le haut ou vers le bas dans le classement résulte de la combinaison de changements dans leurs politiques et de changements dans la méthodologie de l'indice.

C'est pourquoi notre analyse ne porte pas sur une simple comparaison des scores des pays entre les indices ERI 2017 et ERI 2018. Cependant, il est possible de comparer les changements politiques concrets survenus entre les deux éditions de l'Indice ERI. Par exemple, l'augmentation des dépenses de santé ou la baisse des taux maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers ou l'allongement du congé maternité, des changements que nous avons mentionnés. Nous revenons également sur certaines des principales tendances ayant émergé depuis le premier indice ERI.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSTATATIONS DE L'INDICE ERI ?

Tous les pays pourraient faire plus, même ceux qui arrivent en tête

Le premier point le plus important à retenir, c'est qu'aucun pays n'a de quoi pavoiser : même ceux en tête de peloton pourraient mieux faire. Même le meilleur élève, le Danemark, n'obtient pas un score parfait et pourrait en faire davantage. De plus, 112 des 157 pays inclus dans l'indice font moins de la moitié de ce que font les pays les plus performants.

QUELS SONT LES PAYS LES PLUS PERFORMANTS ?

Vous retrouverez les classements ERI complets et régionaux dans l'Annexe 1 du rapport complet. Les 10 pays les plus performants dans l'indice de cette année sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Classement de l'indice ERI sur 157 pays - le top 10²⁴

	Classement ERI général	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Progressivité de la politique fiscale	Droits du travail et salaire minimum
Danemark	1	5	2	2
Allemagne	2	8	6	4
Finlande	3	2	8	11
Autriche	4	6	9	7
Norvège	5	14	10	1
Belgique	6	7	5	21
Suède	7	19	12	5
France	8	3	22	16
Islande	9	24	26	3
Luxembourg	10	20	34	8

Encadré 1 : Le meilleur et le pire

Le **Danemark** domine l'indice ERI de cette année en obtenant le meilleur score. Ce pays du nord de l'Europe présente les politiques fiscales parmi les plus progressives au monde. Le pays possède également quelques-unes des meilleures politiques de marché du travail, celles en matière de protection des femmes sur le lieu de travail qui sont les meilleures au monde.

Le **Nigeria** occupe la position peu enviable de dernier de la classe pour la deuxième année consécutive. Ses dépenses sociales (dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale) sont honteusement faibles, ce qui se reflète dans les très mauvais résultats sur le plan social dont pâtissent ses citoyen-ne-s. Au Nigeria, 1 enfant sur 10 meurt avant l'âge de 5 ans²⁵ et plus de 10 millions d'enfants au Nigeria ne sont pas scolarisés²⁶, dont 60 % de filles²⁷. L'indice ERI montre que l'année dernière, le pays a vu le nombre de violations des droits du travail augmenter. Le salaire minimum n'a pas augmenté depuis 2011. Les dépenses sociales ont stagné. L'indice ERI montre que le Nigeria pourrait prélever et collecter bien davantage d'impôts²⁸, ce qui explique le très mauvais score qu'il récolte à cet égard. Des améliorations ont toutefois été récemment constatées dans ce domaine en 2018 et figureront au prochain ERI. Le FMI a clairement communiqué sur l'importance de la lutte contre les inégalités en faisant référence au score du Nigeria dans l'indice ERI²⁹. Le président du pays a également évoqué l'importance de la lutte contre les inégalités car elles sont sources d'instabilité politique³⁰. Pourtant, peu de mesures ont été prises.

La plupart des pays les mieux classés de l'indice sont des pays de l'OCDE, le **Danemark** arrivant en tête du palmarès. À ce titre, leur classement est similaire à l'indice de développement humain (IDH). Dotés d'une richesse nationale supérieure, ces pays bénéficient d'une marge de manœuvre bien plus grande pour augmenter les recettes de l'impôt progressif du fait du nombre plus élevé de particuliers et d'entreprises touchant des revenus élevés et capables de payer plus d'impôt. Ils sont donc plus en capacité de consacrer ces recettes aux services publics et à la protection sociale. Ils tentent aussi de lutter contre les inégalités salariales en augmentant le salaire minimum et en défendant les droits du travail et les droits des femmes. Enfin, leur secteur informel est plus réduit que celui des pays en développement, bien que la précarité de l'emploi s'accroisse.

Pour la plupart des pays riches, les politiques mesurées par l'indice ont été introduites à une époque aujourd'hui révolue, à un moment de consensus sur l'utilité d'interventions marquées dans ces domaines et le fait qu'elles soient propices aux progrès sociaux et économiques. Or, on assiste aujourd'hui dans de nombreux pays riches à l'affaiblissement du soutien politique à ces mesures progressives, qui se traduit par l'érosion des dépenses publiques, de la fiscalité et des droits du travail (voir Encadré 4).

La plupart des pays les mieux classés de l'indice ERI qui n'appartiennent pas à l'OCDE sont issus d'Amérique latine, la région la plus inégalitaire au monde (voir Encadré 3). L'**Argentine** arrive en tête, suivie par le **Costa Rica** et le **Brésil**. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement de chacun de ces pays a déployé des efforts importants en vue de réduire les inégalités et la pauvreté, par la redistribution des dépenses et (parfois) l'augmentation du salaire minimum. Ainsi en Argentine, le coefficient de Gini a reculé, passant de 0,51 en 2003 à 0,41 en 2013³¹, tandis le taux de pauvreté a baissé de 23 % à 5,5 %, tout en enregistrant une baisse de 40 % des inégalités et une réduction de 90 % de la pauvreté grâce à des politiques de redistribution³². Malheureusement, les nouveaux gouvernements élus au Brésil et en Argentine ont déjà pris des mesures visant à revenir sur bon nombre de ces politiques. Au Brésil, les dépenses sociales sont gelées pour les 20 prochaines années³³. En Argentine, l'austérité³⁴ a entraîné des coupes drastiques dans le budget alloué à la protection sociale (voir Encadré 3)³⁵.

Il arrive aussi que des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure affichent de la fermeté dans leur engagement à réduire les inégalités. Le rapport ERI 2018 révèle par exemple que le **Lesotho** consacre 14 % de son budget national à l'éducation et 12 % à la santé, et dispose d'un régime fiscal progressif ainsi que de politiques progressives concernant les droits des syndicats et les droits du travail des femmes ; la **Géorgie** adopte une politique forte et très progressive en matière de dépenses sociales et a sensiblement augmenté le budget de l'éducation. Les pays à faible revenu peuvent eux aussi faire preuve d'un engagement fort dans le combat contre les inégalités. Par exemple, depuis l'indice ERI 2017, l'**Éthiopie** a augmenté son budget affecté à l'éducation (23 % du budget total au lieu de 22 %), soit proportionnellement le sixième plus gros budget au monde. Cet investissement élevé et continu a eu pour effet une forte augmentation de la scolarisation des enfants³⁶.

La **Namibie** est l'un des pays africains les mieux classés de l'indice, arrivant à la 5^e place des pays à revenu intermédiaire. Sa position illustre bien la différence qui existe entre le classement ERI d'un pays et les mesures traditionnelles des inégalités. Quoique l'un des pays les plus inégalitaires au monde, son score ERI élevé atteste de l'engagement du gouvernement namibien à réduire les inégalités, notamment au moyen de dépenses sociales élevées (avec la gratuité universelle de l'enseignement secondaire) et en adoptant des politiques fiscales parmi les plus progressives qui soient. Son engagement a été salué par l'économiste Joseph Stiglitz et par d'autres. Bien que les inégalités y restent très marquées, le pays est parvenu à réduire continuellement les inégalités depuis 1993, si bien qu'il n'est plus le pays le plus inégalitaire au monde³⁷. Depuis l'indice ERI 2017, le gouvernement a augmenté les dépenses de protection sociale et a considérablement rehaussé le salaire minimum. Une nouvelle étude révèle que ses politiques fiscales et budgétaires réduisent considérablement les inégalités³⁸.

QUELS PAYS ONT AMÉLIORÉ LEURS PERFORMANCES DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE ?

S'il est difficile de procéder à une comparaison générale entre le classement de l'année dernière et celui de cette année du fait des améliorations apportées à la méthodologie, nous avons pu effectuer une analyse détaillée des pays ayant procédé à des ajustements politiques favorables ou défavorables. Cette année, l'exemple le plus probant sur les trois piliers concerne la **Corée du Sud**.

Encadré 2 : Corée du Sud : un engagement sincère pour réduire les inégalités

Le président Moon Jae-in, investi début 2017, s'est engagé à lutter contre les inégalités en Corée du Sud. Les niveaux d'inégalité dans le pays ont augmenté rapidement. Au cours des deux dernières décennies, la croissance des revenus de la frange la plus pauvre de la population a stagné alors que les 10 % les plus riches ont vu leurs revenus croître de 6 % chaque année, si bien qu'ils pèsent désormais 45 % du produit intérieur³⁹. La Corée du Sud se classe à l'avant-dernière place des pays de l'OCDE dans l'indice ERI.

Pour réduire durablement les inégalités et stimuler la croissance inclusive, le président Moon a agi dans les trois domaines mesurés par l'indice. Il s'est engagé à accroître considérablement le salaire minimum, ce qu'il a fait dès la première année de son mandat avec une hausse de 16,4 %⁴⁰.

Il a également augmenté les impôts pour les entreprises les plus rentables en Corée du Sud, passant d'un taux d'imposition sur les sociétés de 22 % à 25 % censé rapporter 2,3 milliards de dollars chaque année⁴¹. Il a par ailleurs augmenté l'impôt sur les plus hauts revenus, une décision qui a remporté l'adhésion de 86 % des citoyens-coréens⁴².

Il s'est enfin engagé dans un programme qui étend les dépenses en matière d'aide sociale. La Corée du Sud présente l'un des seuils de dépenses les plus faibles dans ce domaine parmi les pays de l'OCDE⁴³. Le président Moon a augmenté les budgets, notamment avec une nouvelle allocation pour enfant à charge⁴⁴.

Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies le 21 septembre 2017, le président Moon a déclaré : « Dorénavant, mon administration aspire à des mesures audacieuses pour inverser le paradigme économique afin de s'attaquer aux inégalités économiques qui entravent la croissance et la cohésion sociale [...] C'est ce que l'on appelle une "économie centrée sur l'humain" »⁴⁵.

L'indice ERI 2018 révèle également que de nombreux autres États ont pris des mesures concrètes concernant un ou plusieurs domaines d'action de l'indice ERI depuis l'indice ERI 2017, ce qui atteste que des progrès sont possibles. L'**Indonésie** se démarque par sa tentative de rehausser considérablement le revenu minimum et de le rendre uniforme partout dans le pays, et en cherchant à augmenter le budget de la santé pour contribuer au financement d'une couverture santé universelle, bien qu'il lui faudra encore augmenter considérablement la part du budget allouée à la santé, actuellement de 7 %, afin de couvrir toute la population ces prochaines années. La **Mongolie** et la **Guyane** ont considérablement augmenté l'impôt sur les hauts revenus, et le **Mali** et la **Colombie** ont considérablement augmenté le taux d'imposition sur les sociétés. La **Colombie** a également augmenté ses dépenses de santé, même si la privatisation du système de santé et des scandales de corruption sapent les effets de cette hausse⁴⁶. La Colombie a en outre étendu le congé maternité. Le **Mozambique** a prolongé le congé maternité de 50 %.

L'**Islande** a nettement augmenté son budget alloué à la protection sociale et a voté une loi exigeant des entreprises qu'elles obtiennent une certification officielle attestant de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes⁴⁷. La **Guinée** et le **Liberia** ont tous deux considérablement augmenté le budget de l'éducation, bien que dans le cas du Liberia cela soit probablement lié à la privatisation controversée de l'éducation primaire⁴⁸.

Le nouveau président de la **Sierra Leone**, Julius Maada, a pris plusieurs mesures prometteuses pour lutter contre les inégalités. Le salaire minimum a été revu à la hausse, tout comme l'impôt sur le revenu des particuliers, et de nouvelles mesures ont été prises pour optimiser la collecte de l'impôt, notamment en luttant contre les incitations fiscales inutiles. Sa dernière opération en faveur de la gratuité de l'éducation primaire est particulièrement encourageante⁴⁹.

QUELS SONT LES PAYS LES MOINS PERFORMANTS ?

Tableau 2 : Classement de l'indice ERI sur 157 pays - les 10 derniers pays

	Classement ERI général	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Progressivité de la politique fiscale	Droits du travail et salaire minimum
Bangladesh	148	146	103	148
Singapour	149	91	157	70
RDP du Laos	150	153	44	146
Madagascar	151	135	142	143
Bhoutan	152	81	153	147
Sierra Leone	153	143	132	150
Tchad	154	145	138	154
Haïti	155	133	145	156
Ouzbékistan	156	42	156	132
Nigeria	157	157	104	133

Il existe des différences considérables entre les interventions gouvernementales des pays de l'OCDE pour lutter contre les inégalités. Ainsi, parmi les économies majeures, les États-Unis et l'Espagne figurent parmi les moins bien classés des pays riches à l'indice ERI.

Comme le souligne ce rapport, de nombreux pays à revenu intermédiaire disposent d'une très grande marge de manœuvre pour faire bien plus qu'aujourd'hui dans leur lutte contre les inégalités. Par exemple, l'Indonésie est aujourd'hui plus riche en termes de revenu par habitant que les États-Unis ne l'étaient lors de leur adoption de la loi sur la sécurité sociale en 1935⁵⁰. Pourtant, les taux de recouvrement de l'impôt en Indonésie figurent parmi les plus bas au monde, s'élevant à seulement 11 % du produit intérieur brut (PIB). Leur augmentation est le cheval de bataille de la nouvelle ministre des Finances⁵¹. Un rapport publié récemment par le Center for Global Development a démontré que la plupart des pays en développement pourraient éradiquer eux-mêmes la pauvreté extrême⁵² s'ils choisissaient de lever suffisamment de ressources par le biais de la fiscalité. Ces constats font écho aux études passées d'Oxfam sur les inégalités dans les BRIC, en Turquie et en Afrique du Sud⁵³.

L'Inde s'en sort très mal elle aussi, arrivant à la 147^e place sur 157 pays dans le classement de son engagement à la réduction des inégalités : il s'agit là d'une situation très inquiétante, compte tenu de sa population de 1,3 milliard d'habitants, dont beaucoup vivent dans une pauvreté extrême. Oxfam a calculé que si l'Inde parvenait à réduire les inégalités d'un tiers, plus de 170 millions de personnes sortiraient de la pauvreté⁵⁴. Les dépenses publiques de santé, d'éducation et de protection sociale sont extrêmement faibles et subventionnent souvent le secteur privé⁵⁵. La société civile réclame invariablement une augmentation des dépenses⁵⁶. Si le régime fiscal peut paraître raisonnablement progressif de prime abord, dans la pratique une grande partie de l'impôt progressif, comme celui sur les revenus des plus riches, n'est pas recouvré. Quant aux droits du travail et au respect des femmes sur le lieu de travail, l'Inde fait ici encore piètre figure : la majorité de la population active est employée dans l'agriculture et le secteur informel, deux secteurs non syndicalisés où les droits à l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas appliqués.

Encadré 3 : Machine arrière en Amérique latine⁵⁷

Depuis ces 15 dernières années, l'Amérique latine en tant que région avance à contre-courant en matière de réduction des inégalités. À quelques exceptions près, les gouvernements du Brésil, d'Uruguay, de Bolivie, d'Équateur et d'autres pays avaient mis en place des politiques fortes de lutte contre les inégalités, qui consistaient principalement à augmenter les recettes publiques et les dépenses sociales et, dans certains pays, à accroître le salaire minimum. L'indice ERI le reflète bien en faisant figurer plusieurs pays d'Amérique latine à une place relativement élevée du classement.

Or le ralentissement économique mondial depuis 2010 et la chute des prix des matières premières (dont beaucoup de pays de la région sont tributaires) se traduisent par la hausse des taux de pauvreté depuis 2015. Dans certains pays, celle-ci s'est accompagnée d'un décalage des gouvernements vers le centre-droit, moins enclins à réduire les inégalités. Le processus de réduction des inégalités ralentit déjà.

L'impact de ces changements de politique ne transparait pas encore dans les données. Nos informations pour cette année dans la région Amérique latine et Caraïbes remontent à 2015, soit avant l'entrée en vigueur de ces coupes. Leurs effets devraient se refléter dans les prochaines versions de l'indice. Les pays qui prennent actuellement des mesures régressives risquent de reculer au classement de l'indice s'ils ne font rien pour y remédier. Il faut s'attendre à ce qu'ils s'inscrivent en contraste avec les pays d'Amérique latine qui maintiennent leur approche progressive.

Ce ne sont là que quelques-unes des réalités qui se cachent derrière les chiffres de l'indice ERI. Bien entendu, chaque pays a son histoire propre, et nous incitons les lecteurs et lectrices à nous les faire découvrir⁵⁸.

Quels pays ont vu leur situation empirer depuis l'année dernière ?

Singapour figure désormais parmi les dix pays les moins performants au monde dans la lutte contre les inégalités. Cela est en partie dû à l'introduction d'un nouvel indicateur sur les pratiques fiscales néfastes, dont Singapour est particulièrement coutumier⁵⁹. Le pays a augmenté son taux d'imposition sur le revenu des particuliers de 2 %, mais ce taux demeure très bas pour les grandes fortunes, plafonné à 22 %. Outre la fiscalité, le pays doit également son faible score au niveau relativement faible des dépenses publiques ; seul 39 % du budget est alloué à l'éducation, la santé et la protection sociale combinés (bien en dessous des 50 % alloués par la Corée du Sud et la Thaïlande). En matière de droit du travail, il n'existe aucune loi pour l'égalité salariale ou la non-discrimination des femmes ; les lois sur le viol et le harcèlement sexuel sont insuffisantes ; et il n'existe pas de revenu minimum, mis à part pour les agents de nettoyage et de sécurité.

Cette année, la **Hongrie** a plus que divisé par deux son taux d'imposition sur les sociétés, désormais de 9 %, soit le taux le plus faible de toute l'Union européenne. Les violations des droits du travail sont plus nombreuses et les dépenses consacrées à la protection sociale ont chuté. La **Croatie** et l'**Égypte** ont toutes deux réduit leur taux maximum d'imposition sur le revenu des particuliers et des sociétés⁶⁰.

La **Mongolie** affiche la plus forte coupe dans les dépenses de protection sociale. Le pays a récemment été contraint par le FMI à mettre un terme aux allocations universelles pour les enfants, ce qui laisse présager davantage de coupes⁶¹. La **République démocratique du Congo (RDC)** a également procédé à des coupes dans ses dépenses allouées à la santé et à l'éducation.

QUELLES AUTRES TENDANCES GÉNÉRALES ÉMERGENT DU NOUVEL INDICE ERI ?

Dans l'ensemble, la part moyenne des **dépenses d'un État** allouée aux trois secteurs sociaux clés pour la lutte contre les inégalités a augmenté de façon marginale depuis l'indice ERI 2017, passant de 43,15 % à 43,22 % des dépenses totales. Les pays qui ont augmenté le plus leurs dépenses sont les suivants : Angola, Corée du Sud, Guinée, Géorgie, Indonésie, Kazakhstan, Liberia, Mauritanie, Sainte-Lucie, São Tomé-et-Príncipe et Ukraine. Au sein de l'OCDE, les pays ayant le plus progressé dans le classement sont l'Islande, le Portugal et la Slovaquie.

- Les dépenses en matière d'**éducation** sont passées en moyenne de 14,7 % à 14,8 % du budget des États. Les plus fortes hausses concernent les pays suivants : Bhoutan, Cameroun, Géorgie, Guinée, Liberia, République dominicaine, Saint Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, São Tomé-et-Príncipe et Uruguay. La RDC, Vanuatu et Singapour accusent les plus forts déclin.
- Les dépenses de **santé** ont augmenté de 10,36 % à 10,6 % des budgets, avec les plus fortes hausses pour la Colombie, la Géorgie, l'Indonésie, la Jamaïque, le Kazakhstan, la Lituanie, le Niger, la RDP du Laos, São Tomé-et-Príncipe et la Thaïlande. L'Australie et la RDC figurent parmi les pays ayant procédé aux plus grosses coupes budgétaires dans la santé.
- Les dépenses en matière de **protection sociale** demeurent pour ainsi dire inchangées, à 18,5 % en moyenne. Au sein de l'OCDE, l'Australie, l'Islande, Chypre, la Lettonie et le Portugal ont augmenté leurs dépenses. Depuis la prise de fonctions de leur nouveau gouvernement, l'Indonésie et la Corée du Sud ont aussi considérablement augmenté leurs dépenses de protection sociale. En revanche, la Chine, la Mongolie et la Serbie affichent les baisses les plus fortes.

Les 10 meilleurs et les 10 plus mauvais élèves dans l'éducation, la santé et la protection sociale sont répertoriés dans la section 1 dédiée aux dépenses sociales.

L'impact des dépenses sur les inégalités s'est également intensifié, réduisant potentiellement le coefficient de Gini national moyen de 18 % comparé aux 17,7 % de l'indice ERI 2017⁶².

Certains progrès pour rendre la fiscalité plus progressive sont plus mitigés :

- Concernant la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, quelques pays ont réduit leur taux l'année dernière (Brésil, Roumanie, Trinidad), mais d'autres l'ont augmenté (notamment la Colombie et le Sri Lanka). De plus, d'autres pays comme le Burkina Faso et le Sénégal ont renforcé les exonérations de TVA en faveur des pauvres, et le Cambodge a augmenté son seuil minimum pour s'acquitter de la TVA, excluant ainsi les petits commerçants. Dans l'ensemble, les taux moyens ont légèrement chuté pour atteindre 15,5 %.
- Concernant l'**impôt sur les sociétés**, les taux moyens globaux ont diminué de façon marginale passant de 24,65 % à 24,48 %. 15 pays ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés en 2017 (contre 10 qui l'ont augmenté). Certaines de ces réductions se limitaient aux petites entreprises en Australie par exemple), ce qui peut s'avérer positif⁶³, et la plupart des autres baisses étaient relativement modestes, inférieures à 2,5 points de pourcentage. Ces coupes étaient plus fréquentes dans les économies les plus fortes⁶⁴. La Hongrie se retrouve le plus mauvais élève avec une baisse de l'impôt sur les sociétés à 9 % (alors qu'il était de 19 %), mais plusieurs autres pays ont progressivement baissé ce taux au cours des 4 à 8 dernières années, générant au fil du temps des réductions majeures en Espagne, en Israël, en Norvège, au Pakistan et au Royaume-Uni. D'un autre côté, la Colombie, la Grèce, la Jordanie, le Mali et le Pérou comptaient parmi les pays ayant augmenté leur taux d'imposition sur les sociétés. Ces changements restent

toutefois minimes comparés à la baisse du taux fédéral aux États-Unis, de 35 % à 21 %. Ce changement apparaîtra dans l'indice ERI de l'année prochaine, la question centrale étant de savoir si de nombreux pays feront de même (jusqu'à présent, d'après les codes fiscaux 2018, il semblerait plutôt que ce soit le contraire, car seules l'Argentine et la Belgique ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés, alors que le Burkina Faso, l'Équateur, la Corée du Sud, la Lettonie et Taïwan ont augmenté leur taux).

- Concernant l'**impôt sur le revenu des particuliers**, les taux moyens supérieurs ont très légèrement augmenté de 30,5 % à 30,8 % en 2017. Les États qui ont augmenté leur taux (dans la frange supérieure) en 2016–2017 sont entre autres l'Autriche, l'Afrique du Sud, la Guyane, la Jamaïque, la Mongolie, l'Uruguay, et la Zambie. À l'inverse, le Chili, la Croatie et l'Égypte ont tous réduit leur taux. Les pays qui augmentent leur taux en 2018 (non représentés dans l'indice de cette année, mais qui seront pris en compte dans celui de l'année suivante) incluent la Barbade, la Colombie, la Corée du Sud, le Ghana, la Lettonie (qui est passée d'un régime fiscal uniforme à une formule progressive), les Philippines et le Sri Lanka. Deux pays n'appliquent toujours aucun impôt sur les sociétés ni sur les revenus des particuliers (Bahreïn et Vanuatu) et deux autres aucun impôt sur les revenus des particuliers (Maldives et Oman). Tous ces pays recourent donc à des régimes fiscaux très régressifs.

Parallèlement à la hausse des taux d'imposition, la collecte d'un impôt sur le revenu plus progressif a perdu en efficacité. Cette efficacité, mesurée par la productivité, a chuté de près de 3 %. D'un autre côté, plusieurs pays comme la Bolivie, les Fidji, le Japon, le Luxembourg, le Togo et l'Ukraine sont parvenus à accroître considérablement la collecte d'impôts en 2017.

À cause de cette perte d'efficacité, l'impact sur les inégalités (ou l'incidence des recettes fiscales) s'est également atténué, si bien que la fiscalité devrait permettre de réduire les inégalités de seulement 2,7 %, contre 3,5 % l'année dernière. Il reste clairement beaucoup à faire pour renforcer l'impact de la fiscalité sur la réduction des inégalités. Signes encourageants toutefois : certains pays comme la Chine, le Maroc et l'Ukraine sont également parvenus à rendre leur fiscalité moins régressive en collectant plus d'impôts progressifs et moins d'impôts régressifs.

Concernant le **marché du travail**, les choses restent en grande partie inchangées, même si des changements positifs ont été apportés l'année dernière sur les salaires minimum :

- Concernant les **droits du travail**, l'Université mondiale du travail rapporte une légère amélioration du score des pays de 4,107 à 4,165 sur une échelle de 1 à 10⁶⁵. Cette amélioration est due presque entièrement aux pays ayant réduit la somme de violations des droits syndicaux et des employés. D'un autre côté, pour ainsi dire aucun pays n'a renforcé sa législation et aucun pays interdisant les syndicats indépendants n'a fait évoluer sa législation (Arabie saoudite, Biélorussie, Chine, Émirats arabes unis, Érythrée, Guinée équatoriale, Iran, Irak, Libye, Qatar, RPD lao, Soudan, Syrie, Turkménistan, Ouzbékistan, Vietnam).
- Concernant les **droits des femmes au travail**, très peu de pays (Barbade, Liberia et Lituanie uniquement) ont introduit depuis 2015 des lois promouvant l'égalité des rémunérations et la lutte contre les discriminations. Il reste donc respectivement 27 et 23 pays sans de telles lois. Contrairement au droit général du travail, aucun système global n'évalue si de telles lois (et les lois évaluées dans le nouvel indice ERI 2018 sur les violences faites aux femmes) sont réellement mises en œuvre ou si elles améliorent la vie des femmes⁶⁶.
- Des progrès plus notables ont été réalisés au niveau du **congé parental**, avec des améliorations dans au moins 13 pays. C'est notamment le cas du Bhoutan et de l'Inde, qui ont doublé la durée du congé maternité/paternité en 2016 et 2017 respectivement, du Mozambique, qui a accru le congé maternité de 50 %, et du Paraguay, qui augmentera la part du salaire versé avant l'accouchement de 75 % à 100 % à partir de novembre 2018.

La Colombie, Israël et la République dominicaine ont légèrement augmenté le congé maternité (bien que cela ait pris 15 ans pour la République dominicaine depuis la ratification de la convention de l'OIT à cet égard), Chypre a introduit un congé paternité de 14 jours et l'Espagne a plus que doublé le congé paternité par rapport à 2016 pour passer à 35 jours en 2017, ajoutant encore une semaine supplémentaire en 2018. La Nouvelle-Zélande augmente progressivement son congé maternité de 18 à 26 semaines d'ici 2022, et les Parlements de la Guyane et des Philippines débattent actuellement pour parvenir à des niveaux similaires. Cinq pays (Lesotho, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Suriname, Tonga et États-Unis) n'ont toujours pas défini officiellement de congé parental rémunéré pour tou-te-s les employé-e-s.

- Plus de la moitié des pays ont augmenté leur **salaire minimum** plus rapidement que le PIB par habitant. Les hausses les plus fortes concernent la Corée et l'Indonésie (avec une augmentation du salaire minimum de 16 % et 9 %, respectivement) et le Burkina Faso, Madagascar, le Mali, la Gambie, Kiribati, la Sierra Leone, le Timor oriental, l'Équateur, le Salvador et le Costa Rica. Quelques pays de l'OCDE ont également augmenté considérablement leur salaire minimum, comme le Portugal, Malte et le Japon. D'autres pays prennent d'importantes mesures pour changer leur système : L'Indonésie tente d'uniformiser les rémunérations en augmentant plus rapidement les salaires dans les régions les plus pauvres. L'année dernière, l'Autriche a inclus la question d'un salaire minimum national dans ses négociations avec les acteurs du marché. L'Inde a quant à elle introduit un plancher national pour essayer de limiter les écarts d'une région à l'autre. D'autres pays sont en train d'introduire un salaire minimum au niveau national (prévu pour 2019 en Afrique du Sud, par exemple, où la teneur du dispositif fait encore l'objet de vifs débats) ou au moins pour certains secteurs (comme l'industrie textile au Cambodge). Cela met la pression sur les pays n'ayant pas encore de salaire minimum (comme Djibouti ou le Soudan du Sud) ou alors uniquement dans des secteurs spécifiques (Cambodge, Jordanie, Sainte-Lucie, Singapour, Tonga).

Outre ces tendances depuis l'an dernier, les conclusions générales suivantes, formulées en 2017, sont toujours d'actualité :

- Beaucoup de pays s'en tirent plutôt à bon compte à l'échelle des dépenses sociales. En moyenne, les 157 pays évalués consacrent une plus grande part de leur budget global à la protection sociale (18 %) qu'à l'éducation (14,8 %) ou à la santé (10,6 %). Les niveaux moyens de dépenses pour l'éducation et la santé restent bien en deçà des engagements politiques pris par de nombreux pays dans le cadre des déclarations d'Abuja et d'Incheon (20 et 15 % respectivement)⁶⁷. Dans la plupart des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les dépenses de protection sociale restent elles aussi bien inférieures aux niveaux requis pour assurer le socle de protection sociale de base, tel qu'estimé par la Commission Bachelet (3 à 5 % du PIB)⁶⁸. Le constat est le même partout dans le monde : il reste à la plupart des pays à augmenter considérablement leurs dépenses dans les trois secteurs.
- Beaucoup de pays ont du mal à faire en sorte que leurs dépenses sociales profitent davantage à leurs citoyen-ne-s les plus pauvres qu'aux plus nantis, pour ainsi réduire les inégalités. Dans 85 des pays analysés, les dépenses sociales réduisent le coefficient de Gini de moins d'un dixième. Les pays doivent déployer des efforts bien plus importants pour veiller à ce que leurs dépenses sociales atteignent les citoyen-ne-s les plus pauvres par des prestations publiques universelles et gratuites, ce qui est la meilleure façon de réduire les inégalités.
- Concernant la fiscalité, les impôts sur les sociétés ont légèrement baissé par rapport à l'ERI de l'année dernière et un certain nombre de pays économiquement significatifs ont déjà effectué des coupes dans leur taux d'imposition sur les sociétés ou prévoient le faire. Ainsi la tendance au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés perdure. Les impôts sur le revenu des particuliers ont augmenté légèrement, mais les tendances sur le long terme ne sont pas claires. Pour contrer le nivellement par le bas, il faut rendre les impôts sur le revenu des particuliers et sur les sociétés plus progressifs et appliquer des

taux plus forts pour les individus et les entreprises les plus riches. Les taux de TVA, une taxe beaucoup moins progressive, ont cessé d'augmenter après avoir atteint de hauts niveaux dans de nombreux pays. Il reste toutefois à voir si les énormes réductions d'impôts annoncées dans le budget 2018 des États-Unis provoqueront une vague de mesures identiques ailleurs. Dans de nombreux pays, il reste essentiel de veiller au redressement des impôts progressifs, tout en atténuant le caractère régressif de la TVA en exonérant les denrées de base et les petit-e-s commerçant-e-s.

- La plupart des pays se montrent aussi très peu performants en matière de collecte de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, avec des niveaux moyens de collecte bien inférieurs à 15 %, contre 40 % pour la TVA. Pour avoir plus d'impact sur les inégalités, les pays doivent collecter une proportion bien plus élevée de leur potentiel impôt sur les sociétés et sur le revenu des particuliers : pour cela, ils doivent lutter contre les exonérations accordées aux grandes entreprises et les allègements octroyés aux particuliers fortunés, renégocier les conventions fiscales et mettre fin à l'ère des paradis fiscaux.
- En matière de travail, le salaire minimum moyen ne s'élève qu'à un peu plus de la moitié du PIB national par habitant. Plus de 80 % des 157 pays ont des lois imposant une rémunération égale et interdisant la discrimination à l'embauche entre hommes et femmes (un chiffre bien plus élevé que l'an dernier en raison des nouvelles recherches primaires). Toutefois, seuls 45 % ont des lois appropriées sur le harcèlement sexuel et 40 % sur le viol, et ces lois pour l'égalité entre les femmes et les hommes sont mal appliquées dans la quasi-totalité des pays. En moyenne, les pays obtiennent un score de seulement 6,4 sur 10 à l'indicateur ERI sur les droits du travail, avec un score bien plus faible sur l'application des lois que sur l'existence de celles-ci. Par ailleurs, à l'échelle mondiale, les 8 % de la main-d'œuvre au chômage sont dépourvus des droits liés au travail et les 38 % qui travaillent dans le secteur informel ont souvent des droits minima. S'ajoutent à cela 35 % de la main-d'œuvre dont les droits sont restreints en raison de contrats de travail atypiques. Les pays doivent augmenter leur salaire minimum, renforcer la législation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, appliquer de manière plus rigoureuse la législation relative aux droits du travail et élargir les droits du travail et le salaire minimum aux employés sous contrats de travail atypiques.

Les modèles varient considérablement pour les pays à niveaux de revenus différents.

- Les pays en développement consacrent 16 % de leur budget à l'éducation, contre seulement 12 % dans les pays de l'OCDE. En revanche, plus le revenu d'un pays est faible, plus est faible la part du budget consacrée à la santé (8 % pour les pays à faible revenu contre 15 % pour les pays de l'OCDE) et à la protection sociale (7% pour les pays à faible revenu contre 37 % pour les pays de l'OCDE).
- Les pays en développement (en particulier les pays à faible revenu - PFR) sont souvent dotés d'un régime fiscal qui est théoriquement plus progressif que celui des pays de l'OCDE en raison des exonérations de TVA sur les denrées de base et pour les petits commerçants et de leur taux d'imposition des sociétés plus élevé. Néanmoins, les pays de l'OCDE sont plus efficaces pour réduire les inégalités en raison de leur plus grande efficacité dans la collecte des impôts sur le revenu. Il en ressort différentes priorités pour les pays en fonction de leur niveau de revenu : les pays en développement (en particulier les pays à revenu intermédiaire) doivent s'efforcer d'accroître leurs recettes fiscales issues des impôts sur les revenus des particuliers et des impôts sur les sociétés ; les pays de l'OCDE doivent améliorer leur structure fiscale (renforcer les exonérations de TVA en faveur des pauvres et contrer le nivellement par le bas des taux d'impôt sur les sociétés) ; enfin, les pays de l'OCDE et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) doivent mettre fin aux pratiques fiscales néfastes qui nuisent à la capacité des autres pays à lever l'impôt.
- Globalement, les pays de l'OCDE obtiennent des scores nettement meilleurs que ceux des pays en développement sur le plan du droit du travail et des droits relatifs à l'égalité

femmes-hommes, surtout en ce qui concerne l'existence de la législation pertinente et de congé parental payé. À l'inverse, ce sont les pays à faible revenu qui obtiennent les meilleurs scores en matière de salaire minimum obligatoire, en raison de l'approche clairvoyante adoptée par une poignée d'États prônant l'augmentation du salaire minimum (quoique son application n'ait rien d'acquis). Un grand nombre de pays en développement n'ont toujours pas adopté et n'appliquent toujours pas des lois garantissant les droits du travail et relatifs à l'égalité femmes-hommes, tandis que beaucoup de pays de l'OCDE et de pays à revenu intermédiaire doivent se concentrer sur l'augmentation du salaire minimum.

LIMITES DE L'INDICE ERI

L'indice ERI n'est jamais qu'un simple outil parmi d'autres qui donne une mesure de la manière dont les pays luttent contre les inégalités. Les sections suivantes traitent des limites spécifiques à chacun des trois piliers, mais il existe aussi des limitations globales qu'il convient de mentionner ici.

L'indice n'a aucunement la prétention de remplacer les connaissances spécifiques au contexte et la démarche adoptée par chaque pays pour réduire les inégalités, ni d'offrir une analyse détaillée des propositions ou des positions de la part de chaque gouvernement. Dans la mesure du possible, DFI et Oxfam ont collaboré avec des collègues dans chaque pays pour veiller à représenter le plus fidèlement possible les efforts déployés par leur gouvernement. Dans de nombreux pays, Oxfam continue de travailler à l'établissement de rapports nationaux détaillés sur les inégalités qui sont bien plus complets. Dans l'outil en ligne qui accompagne l'indice, de nombreux pays ont ajouté des sections narratives avec des liens vers le travail qu'ils effectuent pour lutter contre les inégalités au niveau national.

Néanmoins, avec un indice aussi large que celui-ci, il y a le risque que certains pays soient injustement salués (voir Encadré 4), et que d'autres se retrouvent injustement pénalisés. Mais dans l'ensemble, DFI et Oxfam estiment que l'indice présente une base solide qui permet d'apprécier l'engagement d'un État dans la lutte contre la crise des inégalités.

Encadré 4 : Revendiquer des gloires révolues : à quel moment un engagement cesse-t-il d'en être un ?

DFI et Oxfam ont appelé cet indice l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) dans un souci de souligner le rôle décisif et proactif qu'un État *engagé* peut jouer dans la lutte contre les inégalités. Cela ne va pas sans présenter des problèmes. Même si nous utilisons les données les plus récentes à notre disposition, il peut arriver que des gouvernements soient salués pour des engagements qui reposent sur des politiques ou des approches élaborées par des prédécesseurs. Dans certains cas, les gouvernements en place s'opposent activement à ces politiques et cherchent à les annuler.

Ainsi, un grand nombre de pays riches doivent leur indice favorable à des politiques dont la mise en œuvre remonte à une époque révolue et qui sont aujourd'hui sérieusement menacées. Au Royaume-Uni, par exemple, alors que des caractéristiques clés de l'État providence tel que le *National Health Service* demeurent et contribuent à un assez bon classement, les derniers gouvernements - de tous partis - ont affiché une certaine fébrilité quant à la réduction des inégalités en tant qu'objectif spécifique du gouvernement⁶⁹. Certains analystes décrivent la manière dont les politiques fiscales actuelles et les coupes opérées récemment dans les prestations sociales aggraveront considérablement l'augmentation attendue des inégalités⁷⁰.

Le Danemark arrive en tête de notre indice, grâce à la fiscalité élevée et progressive du pays, à des dépenses sociales élevées et à un droit du travail protecteur. Toutefois, les gouvernements récents au Danemark ont fait marche arrière dans chacun de ces trois piliers, de manière plus ou moins marquée, en vue de libéraliser l'économie ; des études récentes révèlent que les réformes de ces 15 dernières années ont conduit à un accroissement rapide des inégalités, avec un bond de près de 20 % entre 2005 et 2015⁷¹. Les organismes de protection dont s'est dotée l'Allemagne depuis longtemps réduisent considérablement les inégalités. Toutefois, depuis le début des années 1990, la progression des salaires profite surtout à celles et ceux qui gagnent plus, conduisant à une augmentation des inégalités de revenus avant redistribution par l'État. Les réformes fiscales régressives des 20 dernières années ont elles aussi réduit l'impact redistributif des politiques gouvernementales⁷².

Tous ces facteurs concourent à un accroissement des inégalités. La France commence à chuter dans le classement à la suite de la réforme fiscale de 2017 qui a baissé le taux d'impôt sur les sociétés de 33 % à 28 %. D'autres coupes suivront bientôt jusqu'à ce que ce taux soit ramené à 25 % en 2022. Avec la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et l'augmentation d'impôts régressifs, cette réforme fiscale en France illustre la tendance mondiale à opter pour des systèmes fiscaux plus régressifs. Ce point sera analysé plus en profondeur dans la prochaine édition de l'indice, une fois que les conséquences sur les recettes fiscales se feront sentir.

De la même manière en Amérique latine, des gouvernements récemment élus ne sont pas aussi engagés que leurs prédécesseurs en matière de réduction des inégalités et prennent même (dans certains cas) des dispositions visant à contrer les politiques progressistes.

Cela dit, la majorité des données qui ont été recueillies pour l'indice sont récentes et issues des budgets nationaux : l'indice peut donc être actualisé tous les ans, le classement des pays évoluant en fonction de leurs changements de politiques. Si un pays prévoit dans son budget l'augmentation du salaire minimum ou des dépenses dans l'éducation, son indice ERI augmentera. Sur la durée, cette méthode permet de mieux évaluer l'engagement concret des gouvernements.

L'indice ERI se concentre principalement sur les mesures redistributives que les gouvernements peuvent prendre, plutôt que sur celles susceptibles d'empêcher l'augmentation des inégalités en premier lieu. Tandis qu'il examine les interventions propices à un marché du travail plus équitable, il ne tient pas compte, par exemple, des politiques en matière de gouvernance des sociétés (visant à réduire le contrôle excessif de l'économie par les actionnaires), de la redistribution foncière ou du développement industriel comme autant de moyens pour renforcer l'égalité. La situation de pays comme l'Afrique du Sud, qui obtient un score relativement bon sur l'indice malgré la montée des inégalités, ne peut s'expliquer qu'après avoir envisagé ces questions structurelles. Les documents récents d'Oxfam intitulés *Une économie au service des 99 %*⁷³ et *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*⁷⁴ s'intéressent aussi directement à ces problématiques⁷⁵.

Le manque de données empêche la prise en compte de ces politiques structurelles et de nombreux autres indicateurs appropriés, l'indice étant destiné à couvrir le plus grand groupe de pays possible. De nombreux indicateurs potentiels ont été mis de côté du fait qu'ils ne sont disponibles que dans une poignée de pays, généralement à revenu élevé. Il est urgent de déployer des efforts concertés de grande envergure en vue d'améliorer les données sur les inégalités et sur les facteurs qui y contribuent, et ce plus particulièrement dans les pays pauvres. La ventilation des données par sexe est également essentielle. Le présent rapport consacre plus loin une rubrique aux autres domaines que l'indice pourrait envisager dans ses versions ultérieures.

Enfin, l'indice ERI n'a pas pour ambition de couvrir l'ensemble des acteurs de la lutte contre les inégalités. D'autres acteurs clés, notamment le secteur privé et des institutions

internationales comme la Banque mondiale et le FMI, ont un rôle important à jouer, tout comme les individus fortunés. Toutefois, même si les campagnes d'Oxfam et celles de ses alliés ciblent tous ces acteurs, ce sont les États qui gardent la main dans ce domaine. Un gouvernement démocratique et tenu de rendre des comptes est le meilleur outil pour rendre une société plus égalitaire. Il va falloir que les gouvernements du monde entier fassent beaucoup plus dans ces trois domaines pour pouvoir mettre fin à la crise des inégalités.

DOMAINES À AMÉLIORER ET À APPROFONDIR

Les inégalités économiques et les questions femmes-hommes

Dans chacun des trois domaines (dépenses publiques, fiscalité et droits du travail), beaucoup d'interventions dans la lutte contre les inégalités économiques chevauchent celles pour combattre les inégalités entre les femmes et les hommes. Ces dernières exacerbent l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres, alors qu'à leur tour ces inégalités croissantes entravent le combat pour l'égalité entre les genres dans des pays du monde entier. Dans ses publications récentes⁷⁶, Oxfam montre que la lutte contre les inégalités économiques est indissociable de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes sont les plus durement touchées par une fiscalité régressive et par des dépenses publiques faibles ou régressives. Elles sont surreprésentées dans les emplois les moins bien payés et les plus précaires, tandis que des lois et des conventions sociales limitent leur capacité à s'organiser pour défendre leurs droits. Ce sont elles aussi qui assument la majorité des activités de soins non rémunérées et qui sont les plus affectées par un financement insuffisant des services publics, renforçant plus encore les inégalités.

Chaque section de ce rapport comporte des volets spécifiques sur le genre. Malheureusement, les données disponibles ne permettent de fournir des indicateurs spécifiques que dans le pilier du travail. Cette année, nous avons ajouté deux indicateurs supplémentaires à ce pilier. Il comporte désormais des indicateurs sur le congé parental et les protections juridiques pour l'égalité des rémunérations, la discrimination fondée sur le genre, le harcèlement sexuel et le viol. Bien qu'il existe des ensembles de données avec des statistiques liées au genre (comme la base de données Les femmes, l'entreprise et le droit de la Banque mondiale ou l'indice Institutions sociales et égalité femme-homme de l'OCDE), il nous a malheureusement été impossible d'utiliser une partie des données en raison de leur caractère obsolète ou de leur manque de fiabilité. Nous n'avons pas non plus pu corroborer de manière exhaustive les indicateurs d'égalité hommes-femmes avec nos programmes pays pour cette version de l'indice du fait des contraintes de temps. Par ailleurs, pour le moment, il n'existe pas de données fiables pour un nombre suffisant de pays qui permettraient d'analyser les dépenses ou la fiscalité selon une perspective tenant compte des questions femmes-hommes aux fins de cet indice. Seul un nombre relativement faible de pays se prêtent à une budgétisation tenant compte de ces questions. Pour cette raison, il est impossible d'établir une analyse comparative globale qui permettrait de déterminer dans quelle mesure les politiques de fiscalité et de dépenses contribuent à la lutte contre les inégalités entre les genres, et ce bien que les avantages d'une budgétisation tenant compte des questions femmes-hommes soient bien documentés.

Des initiatives pour remédier à ce manque de données ventilées par sexe sont toutefois imminentes. Les données qui en résulteront pourront être utilisées pour étayer les prochaines versions de l'indice ERI. Par exemple, ONU Femmes aide à la collecte de données sur la budgétisation sensible au genre, ce qui est étroitement lié à l'indicateur des ODD sur le suivi des allocations de fonds publics pour l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. L'organisme collabore aussi avec la Commission de statistique de l'ONU à l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes (initiative EDGE), afin d'améliorer l'intégration des questions de genre dans les statistiques. Oxfam soutient fermement les efforts déployés pour accroître la budgétisation sensible aux questions femmes-hommes et renforcer la collecte de données ventilées par sexe. En effet,

le manque de telles données peut empêcher les pays de comprendre les effets des inégalités sur les femmes et les filles, conduisant à l'élaboration de programmes et de politiques insensibles aux questions de genre qui finissent par renforcer encore les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les inégalités économiques et les jeunes

Les inégalités entre les jeunes femmes et hommes et les générations plus âgées s'accroissent, et ce partout dans le monde. L'immense accumulation de la richesse par celles et ceux qui se trouvent en haut de l'échelle des revenus se traduit par un présent difficile et par un avenir incertain pour la majorité des jeunes d'aujourd'hui. Force est de constater que les inégalités économiques extrêmes entravent la mobilité sociale⁷⁷, ce qui signifie que les enfants de parents pauvres resteront eux-mêmes pauvres. Dans bien des pays, s'ils ne sont pas issus de milieux privilégiés, les jeunes ont moins de possibilités de tirer le meilleur parti de leurs compétences et de leurs talents, en raison de l'écart béant et croissant qui sépare les riches du reste de la population.

Les jeunes femmes comme les jeunes hommes sont confronté-e-s à des obstacles de taille, même s'ils sont souvent très différents. L'origine ethnique, l'âge, le genre et d'autres inégalités se combinent pour renforcer les obstacles auxquels se heurtent les jeunes. Par exemple, lorsque l'éducation n'est pas accessible gratuitement et largement, les jeunes femmes sont les plus susceptibles d'en être exclues, et le sous-financement chronique des services publics dont les jeunes femmes ont particulièrement besoin, notamment les services de planification familiale, diminue encore leurs chances de s'extraire de la pauvreté. Les jeunes hommes et les jeunes femmes, par exemple aux États-Unis, peuvent quant à eux voir leur capacité à gravir ou à préserver leur place sur l'échelle économique affectée par des facteurs sur lesquels ils n'ont aucune influence, comme la discrimination raciale. Les jeunes hommes sont bien plus exposés à une mort violente⁷⁸, souvent du fait de la police. Dans une étude de l'Equality of Opportunity Project, des chercheurs ont constaté que les jeunes amérindien-ne-s et les personnes noires présentaient un taux de mobilité *descendante* bien plus élevé que les personnes d'autres origines ethniques, y compris parmi les personnes partant d'un niveau socio-économique élevé⁷⁹.

La progressivité des dépenses sociales et de la fiscalité constitue un moyen de contrer les inégalités grandissantes entre les jeunes et les personnes plus âgées : elle permet ainsi de réduire la richesse transmise directement d'une génération à l'autre et de l'utiliser pour augmenter les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et à tout un ensemble de services publics dont ont besoin les jeunes femmes et les jeunes hommes. De même, un droit du travail solide est essentiel pour aider les jeunes à obtenir une rémunération équitable. Dans beaucoup de pays, le salaire minimum ne s'applique pas aux jeunes : il est nécessaire d'en élargir les critères d'admissibilité.

Inégalités économiques, mainmise des élites et participation politique

Selon la célèbre expression de Louis Brandeis, juge à la Cour suprême des États-Unis il y a plusieurs décennies : « Nous pouvons ou bien avoir la démocratie, ou bien avoir de grandes richesses concentrées aux mains de quelques-uns, mais pas les deux à la fois. » À travers le monde, face à l'écart croissant entre les élites et le reste de la société, la classe politique n'a cessé de restreindre les droits démocratiques et l'espace d'expression de la société civile⁸⁰. Des processus d'élaboration de politiques inclusifs, respectueux des droits et de la voix de chacun, sont importants comme fin en soi, mais aussi pour veiller à adopter les politiques les meilleures. À l'inverse, des processus d'élaboration des politiques dominés par les élites nuisent à la démocratie et se révèlent produire des politiques qui profitent principalement à ces mêmes élites⁸¹. Les femmes pauvres et marginalisées, qui peinent à se faire entendre dans les processus politiques, sont souvent les plus durement touchées par la confiscation politique et le rétrécissement de l'espace civique⁸².

Pour le moment, l'indice ERI ne comporte aucune mesure explicite de l'ouverture politique ou la corruption. Bon nombre des pays les moins bien classés se distinguent aussi par un fort degré de corruption et de faibles niveaux de participation politique. Ils sont marqués aussi par une forte mainmise des élites sur le gouvernement, les médias et les entreprises, qui tirent parti de vastes réseaux de favoritisme et de clientélisme. Bien que l'indice ne mesure pas cet aspect de manière directe, il existe un rapport entre la médiocrité des résultats du gouvernement et les niveaux de corruption et de mauvaise gouvernance. DFI et Oxfam ont l'intention de se pencher de plus près sur ce lien dans les années à venir, éventuellement par l'inclusion d'indicateurs sur la corruption ou la gouvernance et sur la participation, ainsi que sur la participation des femmes.

Autres politiques pertinentes concernant les inégalités

Les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail ne sont pas les seuls volets d'intervention possibles de réduction des inégalités par les gouvernements. D'autres politiques peuvent avoir un impact, et en ont un effectivement, notamment celles visant les petites et moyennes entreprises (PME), le développement rural et l'inclusion financière. Il n'empêche que les succès en matière de réduction des inégalités ont tous en commun la même démarche d'action concertée portant sur les dépenses publiques, la fiscalité et le droit du travail. C'est donc sur ces trois volets que tout gouvernement désireux de s'attaquer aux inégalités devrait intervenir.

RECOMMANDATIONS

1. Mesures stratégiques

Les gouvernements doivent améliorer considérablement leurs efforts en matière de progressivité des dépenses publiques, de la fiscalité, du salaire et de la protection des travailleurs dans le cadre des plans nationaux de réduction des inégalités prévus par l'ODD 10.

En amont de l'examen de l'ODD 10 en juillet 2019, les pays doivent produire des plans nationaux présentant leur approche pour réduire les inégalités. Ces plans doivent inclure des mesures pour augmenter l'imposition des entreprises les plus riches et des particuliers les plus fortunés, mettre fin à l'évasion fiscale et au « nivellement par le bas » de l'impôt. Il faut accroître et améliorer les dépenses consacrées aux services publics et à la protection sociale. Il faut procéder au contrôle systématique des dépenses publiques, en sollicitant la participation des citoyen-ne-s à la surveillance budgétaire. Il faut mieux payer les travailleuses et travailleurs et mieux les protéger. La situation des femmes et des filles, qui se concentrent dans les formes d'emploi les plus précaires et les moins bien rémunérées, doit être comprise et corrigée. Le rôle joué par l'économie non rémunérée des soins doit également être pris en compte.

2. Améliorer les données

Les États, les institutions internationales et d'autres parties prenantes doivent collaborer en vue d'améliorer rapidement et radicalement les données sur les inégalités et les politiques connexes, et de permettre le contrôle de manière précise et régulière des progrès réalisés dans la réduction des inégalités.

Tout au long de ce rapport, nous mettons en évidence les nombreux domaines où le manque de données empêche l'évaluation solide des progrès réalisés dans la réduction des inégalités. Or il est impératif que les populations aient les moyens de comprendre les politiques en vigueur, les conséquences qu'elles ont, et de demander des comptes à leur gouvernement. Les données sur les inégalités demeurent extrêmement ténues et irrégulières. Les chiffres officiels des dépenses publiques, de la fiscalité et des politiques relatives au droit du travail doivent être recueillis régulièrement dans le cadre du processus de suivi des ODD. La ventilation des données par sexe est essentielle. À cela s'ajoute aussi un vaste éventail de priorités à donner aux données (notamment quant à

l'impact des politiques sur les questions femmes-hommes et sur les jeunes, mais aussi sur les dépenses de protection sociale, les impôts sur les plus-values, l'immobilier et la fortune, le salaire minimum et les emplois atypiques).

3. Impact des politiques

Les gouvernements et les institutions internationales doivent analyser l'impact distributif de toute politique proposée et fonder leurs choix d'orientation sur celles qui réduisent les inégalités

Les données ne sont guère utiles en l'absence d'analyse de l'impact des politiques sur la réduction des inégalités. Des investissements croissants doivent être consacrés à l'analyse de l'impact des politiques gouvernementales sur les inégalités, et ce entre un plus grand nombre de pays, plus régulièrement et dans un plus large éventail de domaines d'intervention. Cette analyse doit examiner en priorité la composition et l'impact des dépenses publiques sur les inégalités, l'impact de la fiscalité sur les inégalités et le montant des impôts qui pourraient être levés, le comportement des paradis fiscaux, les tendances relatives aux droits du travail, leur couverture et leur application, l'égalité femmes-hommes et les droits à un salaire minimum dans tous les pays.

Tableau 3 : Classement de l'indice ERI 2018

Pays	Classement ERI global	Classement ERI selon les dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement ERI selon les politiques fiscales	Classement ERI selon les droits du travail et le salaire minimum
Danemark	1	5	2	2
Allemagne	2	8	6	4
Finlande	3	2	8	11
Autriche	4	6	9	7
Norvège	5	14	10	1
Belgique	6	7	5	21
Suède	7	19	12	5
France	8	3	22	16
Islande	9	24	26	3
Luxembourg	10	20	34	8
Japon	11	10	30	20
Slovénie	12	11	33	14
Australie	13	31	1	37
Royaume-Uni	14	15	19	27
Croatie	15	12	37	22
Italie	16	21	13	36
Pays-Bas	17	22	41	12
Canada	18	32	16	15
Portugal	19	26	36	30
Pologne	20	1	114	33
Malte	21	44	11	13
Espagne	22	13	52	35
États-Unis	23	25	39	34
Irlande	24	4	99	28
Israël*	25	40	31	10
Estonie	26	28	105	6
Nouvelle-Zélande	27	17	100	25
République tchèque	28	9	112	26
Hongrie	29	30	90	24
République slovaque	30	18	121	17
Afrique du Sud	31	34	3	65
Namibie	32	27	29	56
Suisse	33	23	137	9
Argentine	34	33	45	45
Chili	35	35	60	39
Costa Rica	36	41	48	38
Grèce	37	16	102	60
Uruguay	38	37	66	48

Pays	Classement ERI global	Classement ERI selon les dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement ERI selon les politiques fiscales	Classement ERI selon les droits du travail et le salaire minimum
Brésil	39	38	64	49
Tunisie	40	59	17	50
Biélorussie	41	29	38	97
Lituanie	42	39	146	18
Ukraine	43	45	106	41
Chypre	44	51	135	29
Seychelles	45	104	35	31
Bulgarie	46	49	130	32
Roumanie	47	57	83	43
Lettonie	48	36	148	23
Géorgie	49	48	4	117
Fédération de Russie	50	61	72	55
Guyana	51	65	32	63
Antigua-et-Barbuda	52	102	129	19
Turquie	53	62	42	70
Bolivie	54	54	25	89
Lesotho	55	71	65	52
République de Corée	56	60	81	61
Colombie	57	46	56	95
Mongolie	58	78	77	47
Jordanie	59	82	14	74
Moldavie	60	43	140	51
Arménie	61	55	67	88
République Kirghize	62	69	63	77
Maurice	63	52	143	44
El Salvador	64	77	54	78
Équateur	65	96	27	76
Albanie	66	53	75	105
Sainte-Lucie	67	63	87	79
Maldives	68	90	131	42
Barbade	69	97	110	53
Paraguay	70	68	108	75
Kazakhstan	71	64	119	72
Trinité-et-Tobago	72	75	118	66
Serbie	73	50	144	57
Thaïlande	74	56	82	112
Malaisie	75	99	74	73
Kiribati	76	72	76	92
Cap Vert	77	84	124	59
Samoa	78	111	84	64

Pays	Classement ERI global	Classement ERI selon les dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement ERI selon les politiques fiscales	Classement ERI selon les droits du travail et le salaire minimum
Saint-Vincent-et-les Grenadines	79	66	136	62
Algérie	80	94	69	86
Chine	81	67	57	115
Pérou	82	79	68	102
Botswana	83	85	71	94
Mexique	84	47	125	109
Territoire palestinien occupé **	85	100	127	58
Guatemala	86	76	98	96
Malawi	87	108	7	121
Tadjikistan	88	92	111	82
République dominicaine	89	73	109	98
Indonésie	90	98	23	116
Swaziland	91	83	92	99
Zimbabwe	92	74	20	135
Yémen	93	118	116	68
Philippines	94	114	91	84
Honduras	95	136	24	81
Jamaïque	96	80	123	91
République centrafricaine	97	137	147	40
Maroc	98	112	78	101
Vietnam	99	89	46	126
Bahreïn	100	119	149	46
Îles Salomon	101	58	113	130
Sri Lanka	102	142	51	80
Mauritanie	103	123	94	90
Égypte	104	124	43	110
Papouasie-Nouvelle-Guinée	105	122	55	111
Zambie	106	86	40	136
Tanzanie	107	95	15	144
Fidji	108	134	96	83
Panama	109	138	126	69
Kenya	110	141	18	108
Angola	111	125	89	103
Sénégal	112	103	85	122
Oman	113	126	152	54
Ghana	114	130	28	120
Belize	115	70	154	67
Azerbaïdjan	116	140	70	100

Pays	Classement ERI global	Classement ERI selon les dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement ERI selon les politiques fiscales	Classement ERI selon les droits du travail et le salaire minimum
Sao Tomé-et-Principe	117	87	141	104
Liban	118	117	133	93
Mozambique	119	115	21	142
Djibouti	120	116	53	137
Cambodge	121	129	95	118
Gambie	122	120	93	125
Côte d'Ivoire	123	109	115	129
Libéria	124	113	120	127
Togo	125	121	59	134
Burkina Faso	126	88	79	153
Afghanistan	127	152	107	87
Mali	128	105	101	145
Guinée	129	110	150	106
Ouganda	130	131	47	140
Éthiopie	131	101	86	152
Timor-Leste	132	147	128	107
Rwanda	133	128	88	138
Cameroun	134	144	49	139
République du Congo	135	148	80	128
Vanuatu	136	150	97	124
Pakistan	137	154	61	119
Myanmar	138	156	62	113
Népal	139	149	117	123
Bénin	140	132	73	149
Guinée-Bissau	141	139	151	114
Niger	142	107	134	151
Burundi	143	106	122	157
République démocratique du Congo	144	155	58	131
Tonga	145	93	139	155
Kosovo	146	127	155	85
Inde	147	151	50	141
Bangladesh	148	146	103	148
Singapour	149	91	157	71
République démocratique populaire lao	150	153	44	146
Madagascar	151	135	142	143
Bhoutan	152	81	153	147
Sierra Leone	153	143	132	150
Tchad	154	145	138	154

Pays	Classement ERI global	Classement ERI selon les dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement ERI selon les politiques fiscales	Classement ERI selon les droits du travail et le salaire minimum
Haïti	155	133	145	156
Ouzbékistan	156	42	156	132
Nigéria	157	157	104	133

*** Israël**

Ces chiffres portent sur le budget national, la fiscalité, les conditions de travail et l'égalité hommes-femmes en Israël, ainsi que les lois en la matière que le gouvernement d'Israël applique à ses citoyennes et citoyens. Cependant, il est à noter qu'Israël est le pouvoir occupant du Territoire palestinien occupé. En tant que tel, Israël exerce un contrôle à plusieurs niveaux sur la population palestinienne occupée. Par exemple, les personnes sous contrôle israélien complet dans la Zone C de la Cisjordanie ne sont pas protégées par le droit du travail israélien, contrairement à la population des colonies israéliennes installées illégalement dans le même secteur géographique. Les principaux facteurs d'inégalité et d'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Les résultats de l'indice ERI d'Oxfam concernant le contrôle exercé par Israël sur le Territoire palestinien occupé doivent être interprétés à la lumière de ces éléments.

**** Territoire palestinien occupé**

Ces chiffres font référence aux régions du Territoire palestinien occupé (TPO) qui dépendent de la juridiction de l'Autorité nationale palestinienne (ANP). Le TPO fait référence au territoire occupé par Israël depuis la guerre de 1967, à savoir la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Territoire palestinien occupé est reconnu comme entité territoriale en vertu du droit international. Les principaux moteurs des inégalités et de l'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Il convient d'observer que l'Autorité nationale palestinienne et l'économie palestinienne restent lourdement entravées par l'occupation actuelle. L'imposition dans le Territoire palestinien occupé est sujette aux Accords d'Oslo (Protocole sur les relations économiques ou Protocole de Paris) et l'Autorité nationale palestinienne ne détermine pas pleinement les politiques fiscales puisqu'elles dépendent de l'imposition indirecte, dont la majorité est collectée par la puissance occupante et transférée à l'Autorité nationale palestinienne. Cette dernière a en revanche toujours le pouvoir de prélever et de collecter les impôts directs sous son autorité. Les partenaires d'Oxfam cherchent par ailleurs à l'encourager à s'attaquer aux problèmes d'inégalités fiscales le cas échéant, en dépit des contraintes susmentionnées. Les résultats de l'indice ERI d'Oxfam pour le Territoire palestinien occupé doivent être interprétés à la lumière de ces éléments.

NOTES

- 1 Pour un bilan rapide de cette situation, voir par exemple Banque mondiale (2016), Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality. <http://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>
- 2 D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme. Oxford : Oxfam International. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-1>
- 3 K. Pickett et R. Wilkinson (2010), The Spirit Level: Why Equality is Better for Everyone. Londres : Penguin. Voir aussi C. Wang, G. Wanand et X. Zhang (2016), Which Dimension of Income Distribution Drives Crime? Evidence from the People's Republic of China. Document de travail de l'ADBI n° 704. Tokyo : Institut de la Banque asiatique de développement. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/236561/adbi-wp704.pdf>
- 4 C. Lakner, M. Negre et E.B. Prydz (2014), Twinning the Goals: How Can Promoting Shared Prosperity Help to Reduce Global Poverty? Document de travail de la Banque mondiale sur la recherche sur les politiques 7106.
- 5 Tax Policy Center (2017). Distributional Analysis of the Conference Agreement for the Tax Cuts and Jobs Act. <https://www.taxpolicycenter.org/publications/distributional-analysis-conference-agreement-tax-cuts-and-jobs-act>
- 6 J. Martinez-Vazquez et B. Moreno-Dodson (2014), The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries. Georgia State University, Economics Department Publications ; N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health: Evidence from Thirteen Developing Countries in the Commitment To Equity Project. Série de documents de travail de CEQ, Tulane University ; et OCDE (2015), Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous. Voir aussi par exemple F. Jaumotte et C. Osario Bultron (2015), Power From The People. FMI. Finances & Développement. 52:1. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
- 7 N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health, op. cit.
- 8 ONU Femmes (2015). Progress of the World's Women 2015-16. http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf
- 9 OCDE (2015), Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous, op. cit.
- 10 Pour des exemples concrets de l'impact de la fiscalité pour réduire les inégalités, voir les multiples études de cas réalisées par le Commitment to Equity Institute, disponibles sur le site : www.commitmenttoequity.org
- 11 FMI (octobre 2017). Fiscal Monitor: Tackling Inequality, <https://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2017/10/05/fiscal-monitor-october-2017>
- 12 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015), Inequality and Labor Market Institutions. Note de discussion du personnel du FMI, SDN/15/14.
- 13 Ibid.
- 14 OIT (2018) Emploi et questions sociales dans le monde : aperçu global des tendances pour les femmes 2018. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_619597.pdf
- 15 Rapport sur les inégalités mondiales (2018). <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-french.pdf>
- 16 M.Martin and M.Lawson (2017). Indice de l'engagement à la réduction des inégalités. Nouveau classement mondial des États selon leurs actions concrètes pour s'attaquer à l'écart entre riches et pauvres. DFI et Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/indice-de-lengagement-la-reduction-des-inegalites>
- 17 Voir la méthodologie de l'Indice ERI 2018 pour plus d'informations <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2018-a-global-ranking-of-government-620553>
- 18 Les Pays-Bas pourraient prendre des mesures concrètes afin de ne plus être un paradis fiscal pour les entreprises, notamment : mettre en place des règles plus strictes contre le transfert des bénéfices vers d'autres paradis fiscaux ; cesser d'offrir des pactes fiscaux à des entreprises dont les bénéfices seront (en grande partie) non imposés (ou « décisions anticipées exonérant les bénéfices excédentaires ») ; abroger toute loi favorisant des taux d'imposition faibles pour les entreprises ; et soutenir les mesures prises à l'échelle européenne et mondiale contre la concurrence entre pays en matière de fiscalité des entreprises.
- 19 Voir par exemple, C. Lagarde, C. Deléchat et M. Newiak (2018), Mettre fin au harcèlement pour aider l'économie. Blog du FMI. <https://www.imf.org/external/french/np/blog/2018/030518f.htm>
- 20 C. Franklin and T. Menaker (2012) Differences in Education/ Employment status in Intimate Partner Victimization Crime Victim's Institute Houston University
- 21 Les données sur les violences sexuelles sont extraites du rapport sur l'enquête Indian National Family Health Survey -4 menée à l'échelle nationale en 2015-2016. Le rapport relève du domaine public depuis décembre 2017. Les données sont mentionnées dans la section 16.6.1 Prevalence of Spousal Violence (p. 566). Reportez-vous aux tableaux 16.4 et 16.9 pour plus d'informations. <http://rchiips.org/nfhs/>
- 22 Voir le site « Feminism in India ». <https://feminisminindia.com/sh-law/>
- 23 Les nouveaux pays sont le Brésil, le Belize, le Kosovo, l'Ouzbékistan et le Tchad
- 24 Le classement général d'un pays est calculé d'après la moyenne de ses scores aux trois piliers, non pas d'après son classement à chacun des trois piliers. Son classement à chaque pilier est entièrement séparé de

son classement général. Voir l'exemple du Danemark cet égard (voir le tableau A1). Tableau : Classement du Danemark, par pilier et globalement

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Danemark	5	2	2	1
Note	0,74	0,92	0,97	0,87

- 25 Statistiques de la Banque mondiale sur la mortalité infantile au Nigeria, voir : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.DYN.MORT>
- 26 Premium Times (2015), 10.5 million children out of school in Nigeria – UNICEF. <http://www.premiumtimesng.com/news/top-news/188590-10-5m-children-out-of-school-in-nigeria-unicef.html>
- 27 UNICEF. Nigeria. Extrait de <https://www.unicef.org/nigeria/education.html>
- 28 Des progrès ont été récemment réalisés pour intensifier la collecte d'impôts au Nigeria, mais ils restent sans incidence sur le très faible ratio recettes fiscales/PIB de 6 %. <https://www.premiumtimesng.com/news/more-news/256385-firs-recorded-n4-trillion-tax-revenue-collection-2017-fowler.html>
- 29 FMI (2018), Nigeria: Selected Issues. Country Report No. 18/64. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/03/07/Nigeria-Selected-Issues-45700>
- 30 « Nous devons rester attentifs et nous concentrer sur les inégalités croissantes au sein de la société et sur le fossé qui sépare les nations riches des nations pauvres. Ces inégalités et ce fossé font partie des causes profondes sous-jacentes à l'accaparement des ressources, à la frustration et à la colère qui conduisent à l'instabilité. » – Discours de Son Excellence Muhammadu Buhari, président de la République fédérale du Nigeria, devant l'Assemblée générale des Nations unies, septembre 2017. M. Buhari, New York : Nations unies, 2017. Débat général de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies.
- 31 Voir Banque mondiale, Indice de Gini. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=AR>
- 32 D. Rossignolo (2016), The Impact of Taxes and Expenditures on Poverty and Income Distribution in Argentina. Commitment to Equity Working Paper 45. http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/05/CEQ_WP45_Rossignolo_May17_2017.pdf
- 33 Voir <http://legis.senado.leg.br/legislacao/Default.aspx?Codigo=540698> et D. Philips (2016), Brazil senate approves austerity package to freeze social spending for 20 years. The Guardian, <https://www.theguardian.com/world/2016/dec/13/brazil-approves-social-spending-freeze-austerity-package>
- 34 Argentina: IMF-Style Austerity Can't Be Macri's Only Solution <https://www.forbes.com/sites/afontvecchia/2018/06/08/argentina-imf-style-austerity-cant-be-macris-only-solution/#4d3880187161>
- 35 Voir teleSUR (24 août 2018), <https://www.telesurtv.net/english/news/Argentina-Professors-Teachers-Protest-Against-Budget-Cuts-20180824-0013.html> et <https://www.afp.com/en/news/15/argentinas-president-announces-new-austerity-measures-doc-18t7ka2>
- 36 J Engel (2010). Ethiopia's progress in education: A rapid and equitable expansion of access <https://allafrica.com/download/resource/main/main/idadtcs/00020257:ae9e77aeacf6cb4d8a886967f7390afe.pdf>
- 37 J. E. Stiglitz et A. Schiffrin (2016), Learning from Namibia. Project Syndicate. <https://www.project-syndicate.org/commentary/namibia-economic-social-success-story-by-joseph-e--stiglitz-and-anya-schiffrin-2016-06>
- 38 Banque mondiale (2017), Does Fiscal Policy Benefit the Poor and Reduce Inequality in Namibia?, http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2018/03/Namibia_116029-WP-P148652-PUBLIC-NamibiaCEQReport.pdf
- 39 Y. Byeon et al (2017), Korea's Paradigm Shift for Sustainable and Inclusive Growth: A Proposal. IMF Working Paper. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/11/21/Koreas-Paradigm-Shift-for-Sustainable-and-Inclusive-Growth-A-Proposal-45423>
- 40 Jo He-rim (2017), Parliament passes 2018 government budget proposal. The Korea Herald. <http://www.koreaherald.com/view.php?ud=20171205001033>. Les autres augmentations prévues du revenu minimum ont finalement été révisées à la baisse face aux critiques virulentes du monde des affaires et pour atténuer leur impact économique à court terme. Le président Moon accorde une subvention aux petites entreprises pour les aider à faire face. <http://english.yonhapnews.co.kr/news/2018/09/12/0200000000AEN20180912004251320.html>

- 41 C. Kim (2017), Rich South Koreans, conglomerates face big tax bill as government seeks to fund welfare. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-southkorea-economy-tax/rich-south-koreans-conglomerates-face-big-tax-bill-as-government-seeks-to-fund-welfare-idUSKBN1A10Z9>
- 42 Choi Ha-yung (2017), 86% support tax hike on rich. Korea Times. http://www.koreatimes.co.kr/www/nation/2017/07/356_233532.html
- 43 CGTN America (2017), South Korean President Moon warns rising inequality leading to a crisis. <https://www.youtube.com/watch?v=0RSGTDIG-h0>
- 44 C.Kim (2017). Rich South Koreans, conglomerates face big tax bill as government seeks to fund welfare. Reuters. <https://www.reuters.com/article/us-southkorea-economy-tax/rich-south-koreans-conglomerates-face-big-tax-bill-as-government-seeks-to-fund-welfare-idUSKBN1A10Z9>
- 45 Yonhap News (2017), Full text of S. Korean President Moon's address to U.N. General Assembly. <http://english.yonhapnews.co.kr/national/2017/09/21/0301000000AEN20170921013400315.html>
- 46 Voir par exemple <http://www.elcolombiano.com/colombia/politica/fiscalia-pide-investigar-dos-congresistas-por-corrupcion-1B7605280>
- 47 Voir <https://www.theguardian.com/world/2018/feb/20/iceland-equal-pay-law-gender-gap-women-jobs-equality>
- 48 S. J. Klees (2017), Liberia's Experiment with Privatizing Education. <http://ncspe.tc.columbia.edu/working-papers/WP235.pdf>
- 49 Sierra Leone Telegraph (19 août 2018). <https://www.thesierraleonetelegraph.com/sierra-leone-launches-free-school-education/>
- 50 R. Desai (2015), Does the Developing World Need a Welfare State to Eliminate Poverty? Some insights from history. Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2015/07/30/does-the-developing-world-need-a-welfare-state-to-eliminate-poverty-some-insights-from-history/>
- 51 The Jakarta Post (24 février 2017), <http://www.thejakartapost.com/news/2017/02/24/government-to-reform-tax-to-fight-widening-inequality.html>
- 52 C. Hoy et A. Sumner (2016), Gasoline, Guns, and Giveaways: Is There New Capacity for Redistribution to End Three Quarters of Global Poverty? CGD Working Paper 433. Washington DC : Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/gasoline-guns-and-giveaways-end-three-quarters-global-poverty-0.pdf>
- 53 A. Krozer (2015), For Richer or Poorer: The capture of growth and politics in emerging economies. Oxfam International. <http://oxf.am/ZmqK>
- 54 A. Arendar et E. Seery (2014), À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes, p. 41. Oxfam. <http://www.oxfam.org/fr/rapports/il-est-temps-de-mettre-fin-aux-inegalites-extremes>
- 55 S.Kumar (2015) Private Sector in Healthcare Delivery Market in India Institute for Studies in Industrial Development Working Paper 185
- 56 Voir par exemple la très probante campagne Nine is Mine. Un encadré sur cette campagne est inclus dans le rapport ERI 2017.
- 57 Pour une discussion complète et l'analyse de la situation inégalitaire en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015), Privileges That Deny Rights: Extreme Inequality and the Hijacking of Democracy in Latin America and the Caribbean. Oxfam. <http://oxf.am/ZmS9>
- 58 Si vous avez des histoires à partager, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse : max.lawson@oxfam.org
- 59 Cela comprend une « patent box » (« Intellectual Property Development Incentive »), une incitation pour le secteur maritime, le « Global trader programme » (réduction temporaire du taux d'imposition sur les revenus commerciaux des sociétés) et une incitation pour le secteur financier. Pour plus d'informations, reportez-vous à PwC Worldwide Tax Summaries on Singapore's corporate tax incentives. <http://taxsummaries.pwc.com/ID/Singapore-Overview>
- 60 La Croatie a baissé le taux d'imposition sur les revenus des particuliers de 3 % et le taux maximum d'imposition sur les sociétés de 2 %. L'Égypte a baissé le taux d'imposition sur les revenus des particuliers de 2% et le taux d'imposition maximum sur les revenus des sociétés de 2,5 %.
- 61 Development Pathways. Mongolia and Kyrgyzstan lose out in their struggle with the IMF over the targeting of child benefits. <http://www.developmentpathways.co.uk/blog/mongolia-kyrgyzsg-child-benefits/>
- 62 Calculé en comparant la moyenne du coefficient de Gini global (disponible sur POVCALNET de la Banque mondiale) avec la moyenne du changement du coefficient Gini dû aux dépenses dans l'indicateur S2 de la base de données ERI.
- 63 Appliquer des taux plus faibles pour les PME peut s'avérer une bonne mesure politique pour les gouvernements souhaitant lutter contre les inégalités, en particulier lorsque l'évasion fiscale des grandes entreprises signifie que les taux effectifs peuvent être plus élevés pour les PME que pour les grandes entreprises.
- 64 Les coupes effectuées dans les pays ayant un poids économique plus important ont cela d'inquiétant que davantage de grandes entreprises y font affaire et que les politiques de ces pays ont en général des conséquences directes et indirectes plus lourdes sur les autres pays.

- 65 Voir <http://labour-rights-indicators.la.psu.edu>
- 66 Même l'indice Institutions sociales et égalité femme-homme de l'OCDE détermine uniquement si les procédures légales sont correctement suivies lorsque des affaires sont portées devant les tribunaux.
- 67 Pour le détail de la déclaration d'Abuja, voir http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja_declaration/en/ et pour la déclaration d'Incheon, voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002456/245656f.pdf>
- 68 Pour le rapport de la Commission Bachelet, voir http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_165750.pdf
- 69 R. Joyce & L. Sibeta (2013) Labour's record on poverty and inequality Institute of Fiscal Studies <https://www.ifs.org.uk/publications/6738>
- 70 Voir M. Whitaker (2017), Economy Drive: Priorities and prospects ahead of the last Spring Budget. Resolution Foundation Briefing. <https://www.resolutionfoundation.org/app/uploads/2017/02/Economy-Drive.pdf> ; et L. Elliot et K. Allen (2017), UK faces return to inequality of Thatcher era, says report. The Guardian. <https://www.theguardian.com/business/2017/jan/31/theresa-may-inequality-margaret-thatcher-resolution-foundation>
- 71 Selon les données de l'OCDE, le Danemark a connu une augmentation phénoménale de 19,2 % de son ratio de Palma entre 2005 et 2015 (d'après les données de l'OCDE issues de <https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=66670>). Les estimations du gouvernement lui-même montrent que les réformes politiques sur la période 2012–2016 ont fait augmenter de 0,48 point le coefficient de Gini pour le revenu disponible. Source : <https://lo.dk/wp-content/uploads/2016/12/ny-indkomstilighed.pdf>
- 72 Gustav A. Horn, et al. (2017). Was tun gegen die Ungleichheit? Wirtschaftspolitische Vorschläge für eine reduzierte Ungleichheit. IMK Report 129. Düsseldorf ; extrait de https://www.boeckler.de/pdf/p_imk_report_129_2017.pdf
- 73 D. Hardoon (2017), Une économie au service des 99% : Il est temps de construire une économie centrée sur l'humain qui profite à tous, et non à quelques privilégiés. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-99> ; <https://doi.org/10.21201/2017.8616>
- 74 I. Macias-Aymar, D. Vasquez and M. Lawson (2018) Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent. Pour mettre un terme à la crise des inégalités, il est indispensable de construire l'économie autour des citoyen-ne-s ordinaires, et non des riches et des puissant-e-s <https://www.oxfam.org/fr/rapports/partager-la-richeesse-avec-celles-et-ceux-qui-la-creent>
- 75 Il est vrai aussi que souvent, ces facteurs structurels dépendent bien plus du contexte que des interventions progressives dans les domaines des dépenses publiques, de la fiscalité et du droit du travail, qui sont pertinents pour la réduction des inégalités dans presque tous les cas.
- 76 Voir par exemple F. Rhodes (2016), Les femmes et les 1 % : Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes. Oxfam ; F. Rhodes (2017), <https://www.oxfam.org/fr/rapports/les-femmes-et-les-1>
Une Économie au service des femmes : Vers une plus grande autonomisation économique des femmes dans un monde en proie à l'accroissement des inégalités. Oxfam ; M. Chan (2018), <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-femmes>
Unpaid Care – Why and How to Invest: Policy briefing for national governments. Oxfam <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/unpaid-care-why-and-how-to-invest-policy-briefing-for-national-governments-620406>; et A. Parvez-Butt et al. (2018), Des politiques fiscales équitables entre les femmes et les hommes pour une économie humaine ? Exemples de l'Ouganda et du Zimbabwe. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/exploring-the-need-for-gender-equitable-fiscal-policies-for-a-human-economy-evi-620417>
- 77 Miles Corak (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility. Journal of Economic Perspectives. 27:3. pp. 79-102. <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/jep.27.3.79>
Au niveau mondial : Narayan, Ambar; Van der Weide, Roy; Cojocar, Alexandru; Lakner, Christoph; Redaelli, Silvia; Mahler, Daniel Gerson; Ramasubbaiah, Rakesh Gupta N.; Thewissen, Stefan. 2018. Fair Progress? : Economic Mobility Across Generations Around the World. Equity and Development. Washington, DC: Banque mondiale.
- 78 Organisation mondiale de la santé (OMS) (2017), Plus de 1,2 million de décès d'adolescents chaque année, presque tous évitables. <http://www.who.int/fr/news-room/detail/16-05-2017-more-than-1-2-million-adolescents-die-every-year-nearly-all-preventable> ; et The Economist (2018), In some countries, killer cops are celebrated. <https://www.economist.com/international/2018/03/08/in-some-countries-killer-cops-are-celebrated>
- 79 R. Chetty (2018), Race and Economic Opportunity in the USA. Equal Opportunity Project http://www.equality-of-opportunity.org/assets/documents/race_summary.pdf
- 80 Voir par exemple Civicus (2016), State of Civil Society Report 2016. <http://www.civicus.org/index.php/socs2016>
- 81 L. Bartels (2002), Economic Inequality and Political Representation. Princeton.
- 82 Tharanga Yakupitiyage (2017). 'Banging on the Door' – Women Fight for a Voice and Space in Civil Society. Inter-Press Service. <http://www.ipsnews.net/2017/12/banging-door-women-fight-voice-space-civil-society/>

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit conjointement par une petite équipe d'Oxfam et de Development Finance International.

Au sein d'Oxfam, Max Lawson est l'auteur principal du rapport final et a dirigé l'équipe mondiale d'Oxfam.

De précieuses contributions ont été apportées par la plupart des bureaux nationaux et régionaux d'Oxfam et les 20 affiliés d'Oxfam ont participé à la mise à jour et à l'amélioration des données mondiales à l'aide de sources nationales, et au renforcement de la méthodologie globale de l'indice afin de refléter plus fidèlement les réalités nationales.

Au DFI, Matthew Martin a été coauteur du rapport final et a dirigé la conceptualisation et l'établissement de l'indice ainsi que la rédaction du document de méthodologie. L'équipe du DFI a compilé la quasi-totalité des données ayant servi à l'indice.

De l'aide supplémentaire très utile à la conception de l'indice ERI 2017 initial a été reçue de la part de toute une équipe d'évaluation par les pairs et d'agents de l'OIT (sur le travail et la protection sociale), du FMI (sur la fiscalité) et de la Banque mondiale (sur la fiscalité et les questions femmes-hommes au travail), ainsi que par Nanak Chand Kakwani et Alex Cobham du Réseau pour la justice fiscale. Nous tenons à remercier plus particulièrement Nora Lustig et son équipe de CEQ dirigée par Ludovico Feoli pour nous avoir communiqué les données de leurs études sur l'incidence réelle ; de même qu'Alistair Usher et Brett Dodge de chez Ergon Associates et Marta Fana de l'université de Paris pour leur contribution aux indicateurs sur le travail. Des agents de la Banque asiatique de développement, de la CEPAL, de l'OIT et de l'OCDE, ainsi que des représentants de nombreux pays en développement, nous ont apporté aussi une aide précieuse à nous fournir et nous expliquer leurs données sur les dépenses, la fiscalité et le travail auprès de DFI. Michaela Saisana et Beatrice Dhombres du Centre de compétence sur les indicateurs composites et les tableaux de bord, du Centre de recherche commun de la Commission européenne, nous ont fourni d'excellents conseils sur l'indice.

.

Ce rapport conjoint d'Oxfam et Development Finance International est rédigé dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et de susciter des commentaires.

Pour plus d'informations, ou si vous avez des remarques à formuler concernant ce rapport, adressez un courriel à max.lawson@oxfaminternational.org ou matthew.martin@dri.org.uk

© Oxfam International et Development Finance International Octobre 2018

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Email policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-344-6 en octobre 2018.
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

DEVELOPMENT FINANCE INTERNATIONAL

Le Development Finance International Group est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités, qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement.

Pour plus d'informations, voir www.development-finance.org et www.governmentspendingwatch.org

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (<https://oxfamibis.dk/>)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Membre observateur : KEDV (Oxfam Turquie)

Oxfam Intermón (Espagne)
www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)